

Chaville

N° 161

MAI

2021

M a g a z i n e

CENTRE DE VACCINATION CHAVILLE, SÈVRES ET VILLE-D'AVRAY PLEINEMENT MOBILISÉES

CONSEILS DE QUARTIER
DEVENEZ ACTEUR
DE VOTRE VILLE

UN BUDGET 2021
INNOVANT POUR L'AVENIR
AVEC 0% D'AUGMENTATION
DES TAUX DE FISCALITÉ



www.ville-chaville.fr

La tranquillité c'est un travail d'équipe

Notre maison compte en moyenne
2 salariés pour 3 résidents.
Confiez votre tranquillité à notre équipe.



VILLA BEAUSOLEIL
MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE
Chaville
01 40 92 10 00



les
AUDIO'
OPTICIENNES

Optique & Audition



AUDITION

PHONAK
SIEMENS

Starkey
Hearing Technologies

unitron

OPTIQUE

VOGUE



POLO

Bilan Auditif gratuit

Tiers-Payant Toutes Mutuelles

Déplacement en maison de retraite
et à domicile

Facilité de paiement en 4 fois sans frais

Opticien Visagiste et spécialiste en verre progressifs



MAUBOUSSIN

Les Audio'Opticiens

704 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél : 01.47.09.55.40
les-audio-opticiens@hotmail.com

Du lundi au vendredi de 10h à 19h30
Le dimanche de 10h à 14h
www.les-audio-opticiens.com

Suivez Nous :  



LAURENT FEUGA
& MARTINE CHEVALIER
Agents généraux

ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

E-mail : agence.chaville@axa.fr

Numéros orias : 07011460
08046082

AGENCE DE CHAVILLE

880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - **01 47 50 40 55**

laforêt



VENDRE
ACHETER
LOUER



01 84 01 55 25

ESTIMATION OFFERTE 1336 av. Roger Salengro - 92370 Chaville

6. À la Une

Finances

Zoom sur le budget 2021

9. Focus

Centre de vaccination Covid-19

Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray pleinement mobilisées

12. Qualité de la Ville

Plan vélo de Chaville

Votez pour vos projets préférés

16. Enfance / Scolarité

Inscriptions périscolaires 2021-2022

Zoom sur la nouvelle procédure

18. Enfance / Jeunesse

19. Vivre ensemble

24. Culture / Art de vivre

26. Initiatives

28. Entreprendre

30. Citoyenneté

32. Grand Paris Seine Ouest

34. Dans le rétro

36. Vie pratique

38. Tribunes



10

Le centre de vaccination mutualisé

de Chaville Sèvres Ville-d'Avray a ouvert ses portes le 20 avril dernier



19

Démocratie locale :

Chaville lance ses conseils de quartier



PLATEFORME ÉCONOMIQUE EN LIGNE DONNEZ VOTRE AVIS!

Questionnaire disponible sur ville-chaville.fr
jusqu'au 9 mai 2021

29

Donnez votre avis sur la plateforme économique en ligne



30

Élections départementales et régionales : mode d'emploi



34

Retour sur les événements des dernières semaines



À NOTER

Les événements annoncés dans ce journal sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures appliquées dans ce cadre. Ces éventuels changements seront annoncés sur www.ville-chaville.fr et sur la page [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur ville-chaville.fr [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)



**PRÉVOYANCE
ASSURANCES
PLACEMENTS**



*Vous connaître pour mieux vous protéger
à vos côtés pour longtemps !*

**620 Av. Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél. 01 47 36 37 80**



cabinet-raoult@aviva-assurances.com
www.agences.aviva.fr/chaville/

824617716 00017 N°ORIAS 16006404 - www.orias.fr

**OFFRE
DE BIENVENUE**

Sur présentation de ce bon

**2 mois
d'assurance
OFFERT**

réservée aux 50 premiers clients
pour toute souscription
de 2 nouveaux contrats
d'assurance dommage
avant le 31 décembre 2021.

ISOLATION DESIGN SÉCURITÉ

**Pour tous vos projets,
TRYBA est là !**

DU 6 AU 20 MAI 2021

En mai, imaginons ce qui vous plaît !

VOTRE 5^{ÈME} FENÊTRE OFFERTE* !

FENÊTRES | PORTES | VOILETS

(*) Suivant carnet de garantie TRYBA.

LOPAMA FERMETURES
594/604 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél. 01 47 50 69 04
www.tryba.com

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

**Portage de repas
à domicile**

LA CONFIANCE À DOMICILE

- Vos repas 7j/7 ou les jours que vous choisissez
- Les conseils d'une diététicienne pour un suivi personnalisé
- Composez vous-même votre repas
- Régimes spécifiques possibles : sans sel, diabétiques, mixés

Et aussi :

- du ménage à domicile
- de la télé-assistance

**Agence pour
Chaville**

01 47 61 15 85

Aides fiscales sur les prestations de services à la personne. Loi de finances n° 2016-1917 du 29.12.2016

www.les-menus-services.com



Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville
Vice-président du Territoire
Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillois,

Depuis le 20 avril, Chaville bénéficie d'un centre de vaccination.

Je me réjouis que le Préfet en ait autorisé l'ouverture, alors que nous étions prêts à celle-ci depuis plusieurs semaines. Médecins, infirmières, fonctionnaires et bénévoles de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray doivent être chaleureusement remerciés pour leur mobilisation. Nos trois villes ont uni leurs forces pour réussir celle-ci, démontrant une fois encore la nécessité de l'intercommunalité.

Après avoir été pionnière dès mars 2020 avec son centre de consultations et de tests, Chaville illustre de nouveau son engagement dans le domaine de la santé et de la solidarité.

Le centre répond à l'impératif de réussir une vaccination massive le plus rapidement possible et contribue à rassurer les Chavillois dans cette période d'anxiété.

Cette année encore, nous n'aurons aucun événement festif avant le mois de juillet et avons hâte que la vie reprenne son cours habituel. D'ores et déjà, nous préparons la rentrée et nos établissements culturels, comme nos clubs sportifs sont dans cette attente. Premier événement prévu, le Forum des Associations, début septembre, sera le point de départ d'une année que nous espérons joyeuse et libératrice.

Le budget adopté par le Conseil municipal, le 29 mars dernier, confirme, malgré les difficultés et les incertitudes évidentes, le soutien de la Ville aux associations. Les services à la population sont non seulement maintenus mais aussi améliorés avec, par exemple, l'antenne locale de France Services dont seules trois villes du département bénéficient.

L'effort d'équipement, en particulier au profit du patrimoine scolaire, se poursuit mais les grosses dépenses d'aménagement sont désormais derrière nous.

Malgré l'augmentation des coûts des prestations et des fournitures, due parfois à la mise en œuvre de protocoles sanitaires rigoureux, les taux de fiscalité restent stables pour la 11^e année consécutive !

Enfin, notre ville est l'une des rares à intégrer au budget la dimension climatique.

À la rentrée de septembre, nous pourrions saluer également la naissance des Conseils de quartier.

Prévue initialement à la fin du mois de juin, leur installation a dû être décalée en raison de la fixation des élections régionales et départementales les deux derniers dimanches de juin. J'ai personnellement souhaité et proposé cette innovation et j'ai toute confiance dans les maires adjoints de quartier pour la faire vivre.

Avec les conseils consultatifs – développement durable, développement économique – qui ont commencé leurs travaux, ils vont enrichir l'action municipale en étant, en particulier, attentifs aux évolutions inévitables qui vont être les conséquences de la crise sanitaire et économique mondiale que nous connaissons.

Avec mes sentiments dévoués.

UN BUDGET 2021 AVEC 0 % D'AUGMENTATION

Ce premier budget de la nouvelle mandature a été voté lors de la séance du Conseil municipal du 29 mars, dans un contexte inédit. Il est marqué par des incertitudes liées à la crise sanitaire, la disparition de la taxe d'habitation et la diminution constante de la dotation globale de fonctionnement. Cependant, il réaffirme l'engagement de la Ville au service de ses habitants, avec la volonté de continuer à assurer une qualité et une diversité de services de proximité, en y intégrant des actions nouvelles, qui prennent en compte la transition écologique, la santé et la citoyenneté. Et ce, tout en respectant l'engagement de bonne gestion de l'argent public, sans augmenter la fiscalité locale.

0 % d'augmentation des taux de fiscalité

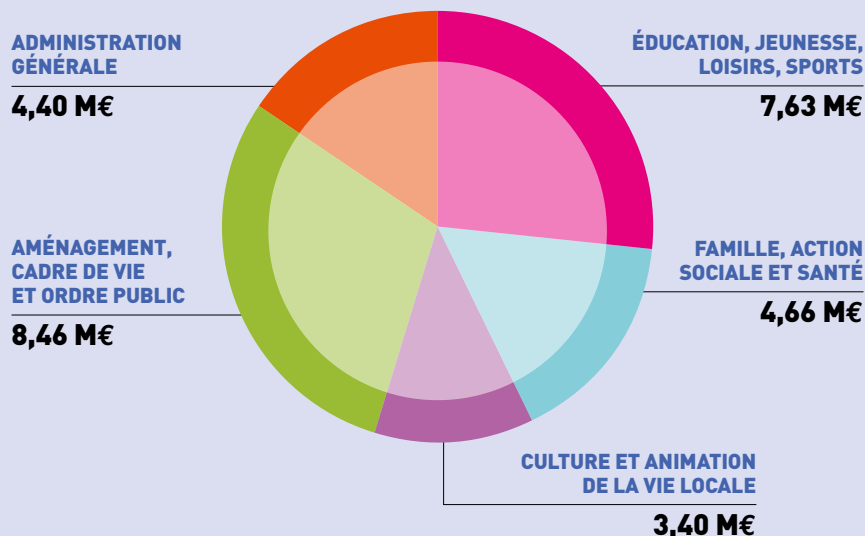
Malgré la réforme de la suppression de la taxe d'habitation et en intégrant la fiscalité reversée à l'intercommunalité, en 2021 les taux communaux seront maintenus à leur niveau fixé en 2020 (pour les contribuables qui continueront à la régler). Ils sont respectivement de 22,08 % pour la taxe d'habitation et de 18,6 % pour la part communale de la taxe foncière. Le produit de la part départementale, au taux inchangé, est désormais perçu par la commune en compensation de la taxe d'habitation. Les tarifs municipaux qui n'avaient pas été revalorisés depuis 2015, ont fait l'objet d'un réajustement, en raison de l'évolution des coûts des services.

Une optimisation des services de proximité pour plus de cohésion sociale

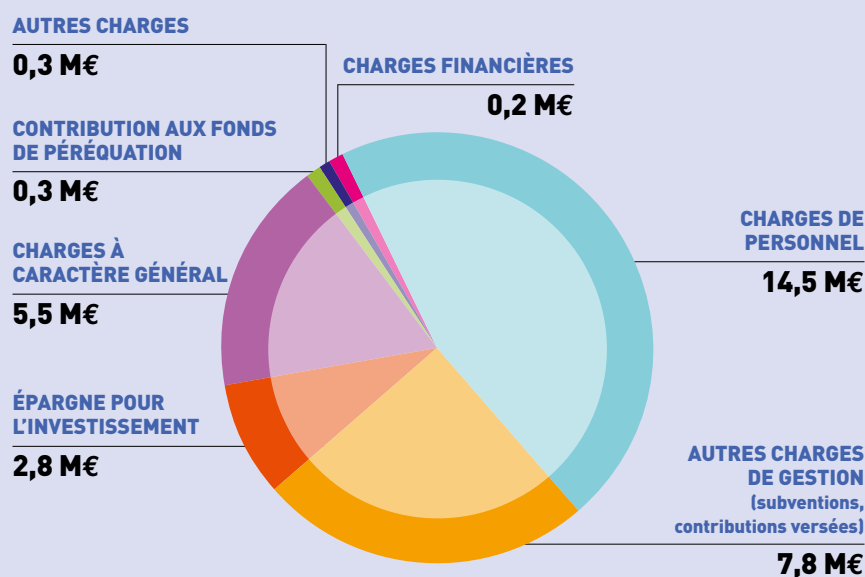
Le budget 2021 maintient un équilibre entre les actions en faveur des familles (12,3 M€), une offre culturelle et sportive variée, essentielle à la vie locale (3,4 M€) et le cadre de vie en général (8,5 M€).

LES PRIORITÉS DU

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 31,4 M€



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

INNOVANT POUR L'AVENIR

DES TAUX DE FISCALITÉ

BUDGET 2021

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT DE 11,6 M€



5,6 M€

Rénovation-extension
école Anatole France



0,6 M€

Réaménagements
espaces extérieurs
école Ferdinand Buisson



0,16 M€

Aménagement cour
école Les Jacinthes



0,85 M€

Centre culturel Atrium :
rénovation médiathèque
et changement ascenseurs
panoramiques



VOUS AVEZ DES IDÉES POUR CHAVILLE !

PROPOSEZ ET DÉCIDEZ !

0,15 M€

Budget participatif #3



2,7 M€

Autres dépenses d'investissement
(rénovations courantes,
achat de matériel...)



1,5 M€

Remboursement
de la dette

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



Subventions
1,3 M€



Auto-
financement
5,1 M€



Autres
recettes
5,2 M€

La cohésion sociale s'avère plus que nécessaire en raison de la crise sanitaire.

La Ville a ouvert un centre de vaccination Covid en partenariat avec les villes de Sèvres et de Ville-d'Avray, le 20 avril dernier. Et afin de répondre aux besoins de proximité et de réduire la fracture numérique, la commune a créé, en janvier 2021, un espace France Services permettant ainsi l'accès aux services publics des citoyens qui éprouvent des difficultés dans leurs démarches administratives. Pour renforcer le lien avec les habitants, la Ville a souhaité les associer davantage aux projets de la commune, grâce à la mise en œuvre de nouveaux outils de démocratie participative : création de trois Conseils de quartier en juin 2021 [voir pages 19 à 21, *ndlr*], instances consultatives et ateliers participatifs.

La Ville poursuit sa politique d'investissement

Avec un budget de 11,6 M€ en investissement, une grande partie des crédits est consacrée à l'enfance et à l'éducation. En témoignent les investissements prévus pour la fin des opérations concernant la rénovation de l'école Anatole France (5,2 M€) et les travaux de réaménagement des espaces extérieurs de l'école Ferdinand Buisson (600 000 €).

Ainsi s'achève le vaste programme de réhabilitation de l'ensemble des établissements scolaires engagé en 2008.

Les écoles Les Jacinthes, Ferdinand Buisson et Anatole France se verront dotées de cours oasis organisées en plusieurs espaces : jeux, petits potagers, plantations et fontaines.

Les études du prochain grand chantier du site Maneyrol sont créditées de 175 000 € et prévoient la construction d'une cuisine centrale et d'une Maison d'assistantes maternelles (MAM), ainsi que la réhabilitation du Club house.

Le financement de l'investissement vient principalement de l'autofinancement de 5,1 M€ provenant du fonctionnement et d'un emprunt de 3 M€.

À cette épargne, s'ajoutent des subventions (1,3 M€) et les dotations (1,4 M€).

INDICATEURS COMPARÉS 2021

Ratios par habitant	Valeur Chaville 2021	Valeur moyenne nationale villes > 20 000 hab.
Dépenses réelles de fonctionnement	1345,17 €	1223,00 €
Recettes réelles de fonctionnement	1361,69 €	1417,00 €
Produit des impôts directs	638,39 €	645,00 €
Dotation globale de fonctionnement	133,26 €	199,00 €
Encours de la dette	640,28 €	1050,00 €

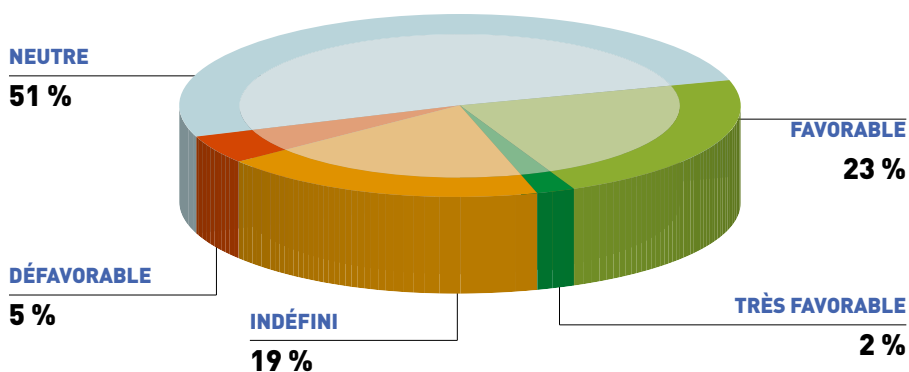
Le budget 2021 accorde une large place à l'adaptation au changement climatique...

L'environnement et l'adaptation au changement climatique étant devenu une préoccupation majeure, la Ville poursuit tout ce qui pourra en améliorer la qualité. Avec le développement du bio dans les restaurants scolaires (50 % de produits locaux issus de l'agriculture biologique, 100 % des barquettes compostables) et l'application de la loi EGalim* dans les crèches et les écoles, la Ville continue ses investissements pour une ville durable. En 2020, elle a entamé la première étape de son budget climat en élaborant une classification du budget 2020 selon la méthode I4CE (Institut For Climate Economics) qui évalue chaque ligne de dépense (fonctionnement et investissement) par rapport à son impact carbone sur le climat

(favorable, neutre, défavorable, à préciser). Sur le budget 2021, seront principalement concernées les dépenses de fonctionnement, prenant en compte les besoins des services, sur un volume de près de 8 M€ : charges à caractère général (fournitures et prestations de services principalement). La mise en œuvre du budget climat ou bas carbone s'opérera lors des commandes "responsables" au regard des critères environnementaux. En 2020, les services ont réalisé un référentiel des fournisseurs ecolabels et un référencement des produits écologiques, verts, à critère environnemental, auprès des fournisseurs actuels.

** Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.*

CLASSIFICATION DU BUDGET 2020 PRISME CLIMAT**



** Cette classification sera optimisée en 2021.

... et au nécessaire tournant de la transition écologique

La transition écologique représente une démarche complémentaire à celle du budget climat en matière d'investissement. Les actions et projets articulés avec la transition écologique sont aussi une manière d'améliorer le cadre de vie des Chavillois, pour une ville plus verte et respirable, avec la restauration de la biodiversité et les réaménagements de l'espace public. Ces derniers seront traités avec plus de végétalisation et la mise en œuvre d'îlots de fraîcheur, à l'instar des cours oasis installées dans les écoles. La Ville fera le choix de la réhabilitation d'équipements, plutôt que de celle de la reconstruction, en privilégiant des procédés employant des matériaux biosourcés et en améliorant la performance énergétique.

Retrouver des capacités d'emprunt

La stratégie de désendettement adoptée depuis 2010 permet d'envisager sereinement de recourir raisonnablement de nouveau à l'emprunt, sans qu'il y ait un risque de rupture de l'équilibre budgétaire. ■

Vous pouvez retrouver le budget 2021 qui a été voté lors du Conseil municipal du 29 mars dernier sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le Conseil municipal").

POURQUOI CHOISIR UN PRODUIT AVEC UN ÉCOLABEL ?

Le choix de produits avec ecolabel participe à la prévention des déchets et plus généralement à la protection de l'environnement. Leurs critères garantissent l'aptitude à l'usage des produits et services, et une réduction de leurs impacts environnementaux tout au long de leur vie. Par exemple, les peintures murales portant l'ecolabel européen contiennent dix fois moins de composés organiques volatils néfastes pour l'environnement que les produits conventionnels.

Choisir des produits avec un ecolabel est la seule façon d'avoir une garantie concernant la qualité écologique des produits, via une vérification par un organisme indépendant.

RESTONS PRUDENTS RESTONS SOLIDAIRES

Afin d'endiguer la 3^e vague de l'épidémie de Covid-19, liée notamment à la propagation du variant britannique, des mesures renforcées ont été appliquées au niveau national pendant quatre semaines en avril dernier.

Parallèlement, la vaccination s'accélère [voir pages suivantes, nldr]. Pour vous protéger et protéger les autres contre le virus, il est essentiel de continuer à respecter les gestes barrières et de procéder à un test au moindre doute ou symptôme de la maladie.



© ISTOCK

> Le centre de dépistage antigénique

En raison de la multiplication des cas de Covid-19, liée notamment à la circulation accrue du variant britannique, la Ville de Chaville a décidé d'élargir, depuis le 31 mars, les horaires du centre de dépistage du Covid-19, ouvert à l'Atrium en collaboration avec les infirmières et les pharmacies de la commune.

Sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 14h30 à 18h et samedi, de 10h à 16h.

Atrium de Chaville : 3, parvis Robert Schuman

Gratuit, sur présentation de la carte vitale.

Résultat disponible en 20 mn.

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr

> Donnez une seconde vie à vos masques !

Afin de lutter contre la pollution en milieu urbain et de favoriser l'économie

circulaire, la Ville de Chaville a mis en place une opération de recyclage de masques, en partenariat avec le CCAS de Chaville et l'association Espaces, spécialisée dans l'économie sociale et solidaire. Faites un geste écologique et solidaire en déposant vos masques chirurgicaux (y compris FFP2) et vos masques en tissu, seuls, sans plastique, dans les points de collecte prévus à cet effet.

L'association Espaces, de son côté, se charge de collecter les masques, dans le respect de consignes sanitaires strictes. Puis le recyclage des masques est assuré par la start-up Plaxtil basée à Châtellerault. Les masques jetés servent ainsi à la fabrication de règles et d'équerres, qui seront distribuées aux élèves à la rentrée prochaine.

Cette opération est organisée jusqu'au vendredi 11 juin.

Liste des points de collecte sur www.ville-chaville.fr

RESTONS VIGILANTS !

Le port du masque reste obligatoire dans le département des Hauts-de-Seine pour les personnes de 11 ans et plus, sur l'ensemble de la voie publique et dans tous les lieux ouverts au public. Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €.

POUR EN SAVOIR PLUS

N'hésitez pas à consulter le site du gouvernement dédié aux informations sur l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences www.gouvernement.fr/info-coronavirus Vous pouvez également poser toutes vos questions via la plateforme téléphonique 0 800 130 000 (appel gratuit, 24 h/24, 7j/7).

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
- Éviter de se toucher le visage
- Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

CENTRE DE VACCINATION CHAVILLE, SÈVRES

Le 20 avril dernier, le centre de vaccination mutualisé de Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, dirigé par les D^{rs} Pulik et Rossi, ouvrait ses portes à l'Atrium. Cette opération de grande ampleur, fruit d'une étroite collaboration entre les trois villes, mobilise de nombreux bénévoles (personnel médical et administratif) et nécessite une organisation sans faille. Reportage.

JE ME PROTÈGE, JE ME VACCINE

À PARTIR DU 19 AVRIL 2021



SE MUNIR D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET DE SA CARTE VITALE

CENTRE DE VACCINATION COVID
CHAVILLE - SÈVRES - VILLE-D'AVRAY

ATRIUM DE CHAVILLE. 3, parvis Robert Schuman

OUVERT SUR RENDEZ-VOUS
PRISE DE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE SUR DOCTOLIB.FR
ou par téléphone : 01 84 76 13 95

Toutes les infos sur www.ville-chaville.fr




Le standard téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h (répondeur en-dehors de ces horaires et le week-end).

> Qui peut se faire vacciner ?

Le déploiement de la vaccination se fait progressivement suivant une logique simple : la priorité est donnée aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie (source : site du Gouvernement).
Devant le flot d'informations publiées sur Internet et diffusées par les médias d'une part, et l'ouverture progressive de la vaccination à de nouvelles tranches d'âge et catégories de population d'autre part, le plus simple et le plus sûr est de vérifier votre éligibilité à la vaccination sur le site officiel www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins

> Comment prendre rendez-vous ?

La prise de rendez-vous est obligatoire. Merci de ne pas vous présenter au centre de vaccination sans rendez-vous.

- Par Internet sur doctolib.fr
- Par téléphone au 01 84 76 13 95

À noter : les deux rendez-vous de vaccination (entre 39 et 42 jours d'intervalle) sont fixés dès le début du processus. Merci de vous munir de votre carte d'identité et de votre carte vitale lors du rendez-vous. Comptez environ 45 mn pour l'ensemble du processus de vaccination. N'oubliez pas votre masque ! ■

APPEL À VOLONTAIRES

Pour assurer le bon fonctionnement du centre de vaccination et accueillir un nombre croissant de personnes éligibles, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Les responsables du centre lancent un appel à volontaires à l'attention de professionnels de santé en exercice ou à la retraite, et de personnels administratifs maîtrisant l'outil informatique (disponibles une demi-journée par semaine). ■

Contactez la mairie de Chaville pour vous faire connaître : 01 41 15 40 00.



La veille de son ouverture, les élus des trois villes ont visité le centre de vaccination : Patrick Truelle, maire adjoint de Chaville délégué à la santé et à l'urgence sanitaire, représentant Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, Grégoire de la Roncière, maire de Sèvres et Aline de Marcillac, maire de Ville-d'Avray.



ET VILLE-D'AVRAY **PLEINEMENT MOBILISÉES**

L'ACCUEIL ADMINISTRATIF

Environ 70 volontaires se relaient pour assurer l'accueil administratif du centre de vaccination.



LE PROTOCOLE MÉDICAL

Avant la vaccination, une consultation avec un médecin est obligatoire. Il est chargé de vérifier qu'il n'existe aucune contre-indication médicale à l'injection du vaccin. Celle-ci est réalisée par une infirmière, une sage-femme, un pharmacien ou un vétérinaire, en fonction du personnel présent. Au total, environ 70 professionnels de santé, en activité ou à la retraite, sont mobilisés. Après la vaccination, un certificat vous est remis. Conservez-le précieusement !



LA PRÉPARATION DES DOSES DE VACCIN



Le fonctionnement du centre est soumis à l'approvisionnement en doses de vaccin, via l'Agence régionale de santé d'Île-de-France. Les flacons de vaccin (Pfizer dans un premier temps, puis Moderna prochainement) proviennent de l'Agence générale des équipements et produits de santé de Nanterre où ils sont conservés à - 80°. Ils sont acheminés par des personnels administratifs assermentés jusqu'à l'Atrium. Ils sont alors stockés, pendant cinq jours maximum, dans un réfrigérateur dédié, à une température comprise entre deux et huit degrés. Chaque début de matinée et d'après-midi, les infirmières du centre préparent les doses de vaccin nécessaires pour la demi-journée. En effet, une fois les doses préparées dans les seringues, elles sont valables pour une durée de cinq heures.

Point Info Droit

> Permanences en mairie

Les prises de rendez-vous se font sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne") ou au 01 41 15 40 00.

- **Notaire** : LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8H30 À 10H30, sur rdv ET LE 3^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 16H, sur rdv
- **Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges)** : MERCREDI, DE 8H30 À 11H30, sur rdv
- **Écrivain public** : MERCREDI, DE 14H À 16H, sur rdv
- **Assistance à l'usage du numérique** : LE 3^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine** : SAMEDIS 15 MAI (DROIT DU TRAVAIL), 29 MAI ET 5 JUIN, DE 9H À 12H
- **Juriste en droit de la famille et du travail** : LES 2^e ET 4^e MARDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale)** : LES 1^{er} ET 3^e JEUDIS DU MOIS, DE 13H30 À 16H30, sur rdv
- **UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs)** : LE 1^{er} SAMEDI DU MOIS, DE 10H À 11H30, sur rdv
- **ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement)** : LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **UNLI (Union nationale des locataires indépendants)** : LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H, sur rdv
- **URBANIS** : LE 3^e VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H, sans rdv
- **Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92)** : permanence téléphonique. Prise de contact auprès du Point Info Droit
- **UDAF (médiation familiale)** : LES 2^e ET 4^e JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Expert-comptable et commissaire aux comptes** : LE 1^{er} MARDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Architecte-conseil du CAUE 92** : LE 1^{er} MERCREDI DU MOIS, DE 14H30 À 17H30, au service Urbanisme, sur rdv au 01 41 15 99 90

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite JEUDIS 6 ET 20 MAI, 3 ET 17 JUIN, DE 10H À 12H, au 01 41 10 27 80.

Dates des permanences et inscription préalable sur <http://notaires92.fr/fr/consultations/les-permanences-telephoniques>

> Permanences juridiques

Permanences juridiques gratuites dans tous les domaines, assurées à la faculté de droit Paris 5, à Malakoff.

Renseignements et prise de rdv au 01 76 53 45 04 ou par courriel cliniquejuridique@droit.parisdescartes.fr

POINT INFO DROIT

Pour aider les administrés à mieux connaître leurs droits et leurs devoirs, la mairie accueille un Point Info Droit. Des professionnels et des associations y assurent des permanences régulières, gratuites et anonymes dans de nombreux domaines. Gros plan sur l'ADAVIP, l'écrivain public, l'expert numérique et l'expert-comptable.



> ADAVIP : accompagner les victimes d'infractions pénales

Créée en 1984, l'Association d'aide aux victimes d'infractions pénales (Adavip) s'adresse à toute personne victime d'agression (psychique, physique, sexuelle), aux victimes de violences conjugales, de vol, d'escroquerie, de harcèlement, d'abandon de famille, d'abus de faiblesse, d'accident de la circulation, d'usurpation d'identité... Elle se compose de juristes dont les missions sont d'informer, d'accompagner et d'orienter les victimes, qu'elles aient déposé plainte ou non.

À Chaville, c'est le rôle de Gwenaëlle Kechala qui intervient chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois. "Lorsqu'une victime vient me voir, je suis là pour lui expliquer ses droits et l'aider à comprendre tout le cheminement pénal que va suivre son affaire", explique la juriste qui voit sa mission à mi-chemin entre le droit et l'accompagnement social et psychologique. Et chaque situation est particulière, d'où la nécessité de faire preuve d'un grand sens de l'écoute. "Suivant les cas, je pourrai diriger la victime vers d'autres professionnelles de l'association, notamment des psychologues

ou des travailleurs sociaux, mais aussi vers d'autres associations plus spécialisées... La durée d'accompagnement est très variable. Certaines personnes n'auront besoin que d'un rendez-vous tandis que d'autres, moins autonomes, reviendront régulièrement pour demander des informations sur les démarches à suivre", souligne Gwenaëlle Kechala, qui juge aujourd'hui son métier "plus qu'utile et nécessaire".

Les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, de 13h30 à 16h, sur rendez-vous

> L'écrivain public : passeur de mots

Pour tous ceux qui rencontrent des difficultés avec la langue française, les démarches administratives peuvent vite tourner au parcours du combattant. C'est pour les aider que Corinne Wiczorek endosse chaque mercredi après-midi, depuis deux ans, la casquette d'écrivain public.

"J'avais envie de me rendre utile en offrant mes services à ceux qui ont du mal avec la rédaction de courriers ou de dossiers administratifs", explique la Chavilloise

FOCUS SUR QUATRE EXPERTS

et ancienne contrôleuse de gestion en pré-retraite. Aide au remplissage de formulaire d'impôts, de dossier de naturalisation, demande de logement ou de médiation dans la gestion de crédits, écriture de CV ou de lettres de motivation...

"Les raisons pour lesquelles les personnes me sollicitent peuvent être très nombreuses. Et n'étant pas moi-même une spécialiste, j'apprends aussi au contact des bénéficiaires. C'est très enrichissant. En revanche, si je vois que la demande nécessite l'intervention d'un expert, je n'hésite pas à l'orienter vers les services compétents", souligne l'écrivain public qui se réjouit lorsqu'un administré revient la voir pour lui signifier que son dossier a avancé grâce à son aide.

Éloignée ces dernières semaines de sa permanence suite à un accident de vélo, Corinne Wieczorek a désormais hâte de reprendre son activité d'ici fin mai. "Surtout, les gens ne doivent pas hésiter à me contacter s'ils rencontrent des difficultés. Ensemble, on essaiera de trouver des solutions."

Le mercredi après-midi, de 13h30 à 17h, sur rendez-vous

> L'intervenant numérique : une aide 2.0

Faute d'un ordinateur ou par manque de compétences informatiques de base, de nombreux usagers se retrouvent pénalisés pour effectuer des démarches administratives en ligne. Afin de les aider, le Point Info Droit propose, chaque 3^e mardi du mois, une permanence de soutien aux usages numériques. Animée par le Chavillois Louis Arrivet, ancien directeur informatique, elle s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés pour installer ou utiliser un ordinateur, un smartphone ou Internet au quotidien. "Parfois, il s'agit juste de les aider à se familiariser avec ce support par un travail de vulgarisation qui permet bien souvent de lever leur appréhension."

Louis Arrivet peut aussi jouer un rôle de support technique (gestion des virus, récupération de données perdues) et délivrer des conseils en matière de prévention numérique. Enfin, il peut vous aider à choisir un équipement numérique (ordinateur, téléphone, tablette, appareil photo).

Le 3^e mardi de chaque mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous

> L'expert-comptable : un conseiller fiscal reconnu

Vous êtes porteur d'un projet économique, mais vous ne savez pas quel type de structure adopter sur le plan juridique ou fiscal ? Venez échanger avec Thibaut Négaret. Cet expert-comptable et commissaire aux comptes saura vous conseiller et vous orienter vers les meilleures solutions au regard de votre activité.

Il pourra également vous délivrer des conseils dans le domaine comptable et financier, que vous soyez indépendant, micro-entrepreneur, gérant d'une TPE (très petite entreprise) ou d'une PME (petite et moyenne entreprise) ou bien commerçant. Lors de sa permanence, il reçoit aussi des particuliers qui sollicitent l'aide d'un expert-comptable pour l'étude de leur prélèvement à la source, de leur imposition personnelle ou de leur location meublée.

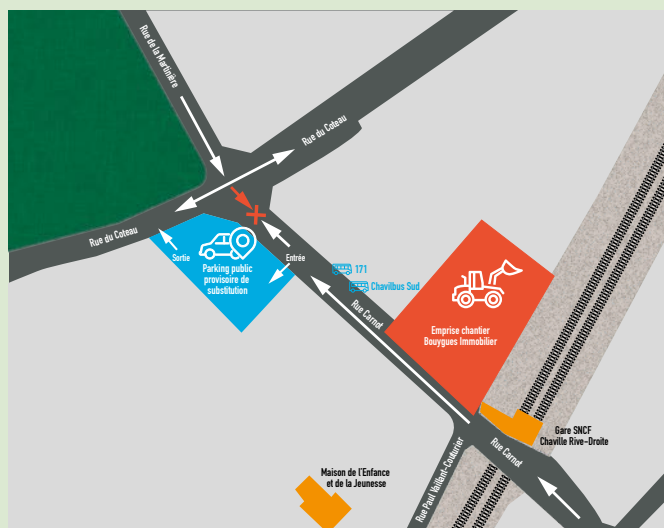
Un mardi après-midi par mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous ■

Prise de rendez-vous au Point Info Droit sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne") ou au 01 41 15 40 00.

SECTEUR RIVE DROITE MODIFICATION DE LA CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX

Les travaux de l'opération menée par le promoteur Bouygues Immobilier ont officiellement débuté le 6 avril, sur l'emplacement de l'ancien parking public de la gare Chaville Rive droite. Après un premier réaménagement du secteur en décembre 2020, avec l'ouverture d'un parking provisoire et les modifications de la gare routière, la phase opérationnelle des travaux impose de modifier la circulation dans le secteur.

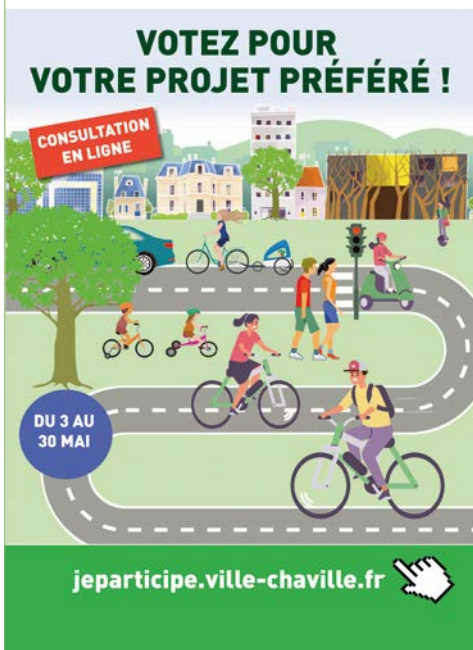
En effet, pour les besoins de son chantier, Bouygues Immobilier va occuper une partie de la chaussée de la rue Carnot, qui ne sera plus assez large pour maintenir un double sens de circulation. À compter du 3 mai, la portion de la rue Carnot située entre la gare et le carrefour avec la rue du Coteau sera mise en sens unique montant. Aucun véhicule ne sera autorisé à descendre la rue Carnot, à l'exception du Chavilbus Nord [voir plan, ndlr]. Par ailleurs, les terminus des deux bus situés devant le chantier depuis décembre 2020 (Chavilbus Sud et ligne RATP



171) seront décalés devant l'immeuble du 36, rue Carnot. Des aménagements sont prévus pour la sécurité des usagers au niveau de la gare, avec la mise en place de traversées piétonnes. L'ensemble de ces dispositions dureront le temps du chantier, soit environ deux ans et demi. ■

CONSULTATION PLAN VÉLO À VOS MARQUES ! PRÊTS ? VOTEZ !

En mars 2021, la Ville de Chaville lançait une consultation pour son Plan vélo sur la plateforme jeparticipe.ville-chaville.fr. Les étapes de dépôt des projets et d'étude des propositions étant terminées, c'est maintenant à vous de voter pour votre projet préféré jusqu'au 30 mai.



La Ville a étudié vos projets

Pour être recevable, votre idée devait s'inscrire dans l'intérêt général, être localisée sur Chaville, relever des compétences municipales, de GPSO ou du Département, être réalisable techniquement, juridiquement et financièrement. Tous les projets recevables ont fait l'objet d'une étude technique et réglementaire. La Ville s'est réservé la possibilité de regrouper les projets identiques ou qui se complètent. Résultat : 16 projets sont soumis au vote. À vous maintenant de choisir ceux qui sont au plus près de vos besoins et de vos attentes.

À l'issue de cette étape, les porteurs de projets ont été informés du résultat de l'analyse dans un document de synthèse mis en ligne le 3 mai dernier sur la plateforme jeparticipe.ville-chaville.fr

Votez pour votre projet préféré !

Jusqu'au 30 mai, tous les Chavillois, à partir de 12 ans, peuvent voter pour leurs projets préférés (de un à trois maximum) sur la plateforme jeparticipe.ville-chaville.fr

Parmi les thèmes privilégiés des Chavillois, on retiendra l'aménagement d'itinéraires cyclables, des parcours vélo sécurisés, des pistes cyclables continues, des ateliers vélos, des parkings sécurisés, des zones apaisées et partagées...

Si vous n'avez pas encore de compte, inscrivez-vous avec votre adresse mail et un mot de passe. Vous pouvez voter pour un ou plusieurs projets. Pour vous, c'est l'avantage de voir naître des projets pratiques, durables, destinés à faciliter et à sécuriser les trajets à vélo à Chaville, un mode de déplacement bon pour vous et pour l'environnement.

Les projets lauréats qui auront obtenu le plus de voix deviendront prioritaires et seront transmis à GPSO, pour une mise en œuvre dans le cadre de son Plan vélo. Il en sera de même pour ceux qui concernent le Département.

À noter : si vous avez déposé une idée, mobilisez le plus de personnes possible pour qu'elles votent pour votre projet. ■

Plus d'infos sur jeparticipe.ville-chaville.fr

Convaincue que l'expérience des habitants en tant qu'usagers et citoyens a toute sa place auprès des expertises techniques et politiques, la Ville de Chaville a souhaité offrir à chaque habitant l'opportunité de s'inscrire dans une démarche de co-construction pour penser collectivement le projet de déploiement du vélo en ville. Cette nouvelle façon de vivre la démocratie a encore fait des émules.

Durant l'étape de dépôt des projets du 1^{er} mars au 5 avril derniers, plus de 92 propositions ont été déposées sur la plateforme jeparticipe.ville-chaville.fr et vous avez été plus de 115 à répondre au questionnaire vélo.

UNE PISTE CYCLABLE BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE

Dans le cadre de son plan vélo, Grand Paris Seine Ouest a aménagé fin avril, une piste cyclable sur le trottoir (côté pair) du boulevard de la République, améliorant ainsi l'accès cyclable à la gare Rive droite et au collège. Cet aménagement, nécessitant la suppression de 12 jardinières, permet le partage du trottoir avec les piétons.

Ce projet, proposé lors de la consultation du Plan vélo sur la plateforme jeparticipe.ville-chaville.fr, ne sera donc pas mis au vote, puisqu'il vient juste d'être réalisé.

LES LIGNES DE BUS 33 ET 34 PRENNENT LA VOIE DE L'ÉLECTRIQUE

Engagé dans une démarche de conversion énergétique du réseau de transports en commun, Île-de-France Mobilités réalise d'importants travaux de passage à l'électrique du dépôt de bus Keolis, installé à Vélizy-Villacoublay.

Avec ce chantier, plusieurs lignes entre Versailles et Vélizy-Villacoublay, ainsi que les lignes de bus reliant la gare de Chaville Rive droite à la gare de Bièvres (33) ou le centre commercial Vélizy 2 (34), seront bientôt empruntées par des bus électriques, non polluants et plus silencieux.

BIODIVERSITÉ AGIR POUR LA PRÉSERVER

Avec le printemps et le retour des beaux jours, la nature s'est éveillée. Faune et flore, toute la biodiversité s'exprime désormais dans chaque espace vert, jardin, parc, forêt... C'est aussi le retour d'espèces et de plantes invasives, dont la prolifération nuit au bon équilibre, si fragile, de la nature. Focus sur le frelon asiatique et le laurier du Caucase.

> Le frelon asiatique

Arrivé dans le sud-ouest de la France en 2004 dans des conteneurs de poteries importées de Chine, le frelon asiatique est reconnaissable à ses pattes jaunes et à son corps foncé, orné d'une large bande et de liserés orangés.

Il est redouté, car il cause d'énormes dégâts dans les vergers et les ruchers. En ville, 80 % de son régime alimentaire se compose en effet d'abeilles, qu'il décapite lorsqu'elles reviennent chargées de nectar. Il s'en prend également aux papillons, aux mouches, aux libellules et aux araignées.

Si le frelon asiatique ne cherche pas spécialement le contact avec l'homme, ne le brusquez pas ou n'approchez pas de son

nid, car il peut alors devenir redoutable. Si la piqûre du frelon asiatique n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille, son venin peut être fatal en cas d'allergie.

Si vous remarquez un nid de frelons asiatiques, surtout, n'intervenez pas vous-même ! Attention, ni les pompiers, ni la Ville ne sont en mesure d'intervenir.

Nid dans votre jardin ou dans votre copropriété : appelez des professionnels habilités à intervenir, votre syndicat de copropriété ou votre bailleur.

Nid dans l'espace public : contactez la mairie par courriel f.binder@ville-chaville.fr ou c.devin@ville-chaville.fr

> Le laurier du Caucase

Les invasions biologiques représentent la deuxième cause d'appauvrissement de la biodiversité en forêt, après la destruction des habitats. Des plantes introduites prolifèrent, modifient, voire remplacent les écosystèmes locaux et engendrent la banalisation des paysages.

Tel est le cas des *Prunus laurocerasus*, présentés en jardinerie comme des arbustes très beaux et occultants, mais qui se répandent très rapidement depuis quelques années en forêt, grâce à un réseau racinaire très efficace. Les fleurs du



laurier du Caucase produit en effet des graines dont se nourrissent les oiseaux. Par leurs excréments, les oiseaux disséminent ces graines et favorisent l'implantation du laurier, qui prend alors la place des végétaux et des arbres autochtones. Il est ainsi conseillé de couper les haies de vos lauriers avant la période de floraison.

Afin de lutter contre la prolifération de cette espèce exotique envahissante, l'association Environnement Fausses-Reposes organise régulièrement des opérations d'éradication. N'hésitez pas à les contacter pour proposer votre aide !

Rens. : 06 11 59 11 16

ou par courriel associationefr@gmail.com ■



DES FLEURS POUR UNE VILLE HAUTE EN COULEURS !

Apportez votre touche personnelle à l'embellissement de votre quartier en participant au concours des "Maisons et Balcons fleuris" 2021. Organisé par la Ville de Chaville, ce concours récompense tous les ans les plus belles compositions florales réalisées par les Chavillois. Trois catégories sont proposées : maisons avec jardins, balcons et pieds d'immeuble visibles depuis la rue. Pour vous inscrire, quelques clics



suffisent sur www.ville-chaville.fr, à la rubrique "Services en ligne".

Vous pouvez également contacter le coordinateur environnement et développement durable de la Ville par courriel f.binder@ville-chaville.fr

Il ne vous reste qu'à planter, arroser, tailler... pour présenter au jury et à vos voisins le plus beau des balcons ou jardins ! ■

Inscriptions jusqu'au lundi 31 mai.

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES 2021-2022

La Ville de Chaville a décidé de mettre en place une nouvelle procédure pour les inscriptions périscolaires de l'année 2021-2022. Afin d'éviter les problèmes de connexion et de désengorger le trafic généré sur le Portail famille, ces inscriptions se dérouleront en deux temps, en mai et juin. Le système de facturation est également modifié, pour une plus grande souplesse. Explications.



LE CALENDRIER

Pour les inscriptions périscolaires 2021-2022, privilégiez la démarche en ligne sur le Portail famille <https://famille.ville-chaville.fr/guard/login>. Les personnes qui ne disposent pas d'Internet peuvent se rendre en mairie, au guichet du service Accueil Familles-Citoyenneté.

Activités concernées	Phase 1 : du lundi 3 mai 2021 (à partir de 8h30) au dimanche 16 mai 2021	Phase 2 : du lundi 31 mai 2021 (à partir de 8h30) au samedi 19 juin 2021
Uniquement les accueils du mercredi	Pré-inscription de votre enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de la fiche de renseignements* et des deux prélèvements SEPA (mairie et Élior)
Les accueils périscolaires et la restauration collective	X	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription de votre enfant • Envoi de la fiche de renseignements* et des deux prélèvements SEPA (mairie et Élior)

* La fiche de renseignements doit être envoyée remplie, signée et avec la photo de l'enfant.

Une relance sera effectuée au mois de juillet pour les parents qui n'auraient pas envoyé les documents demandés. ■

À NOTER

- Quelles que soient les activités concernées, les inscriptions périscolaires doivent être renouvelées chaque année scolaire. Aucune reconduction tacite n'est possible.
- Pour bénéficier des accueils périscolaires de la Ville et de la restauration collective, même à titre exceptionnel, l'inscription préalable est obligatoire pour des raisons de sécurité et de responsabilité et pour permettre au prestataire de restauration de prévoir à l'avance le nombre de repas à livrer chaque jour.

INSCRIPTION SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour effectuer ces démarches, vous devez obligatoirement être inscrit sur le Portail famille. Rendez-vous sur <https://famille.ville-chaville.fr/souscriptionInternaute>. Remplissez le formulaire qui s'affiche. Choisissez un nom d'utilisateur et un mot de passe, puis enregistrez le formulaire. Pour vous aider, un tutoriel est disponible sur le Portail famille. ■

Rens. : 01 41 15 40 00
ou activites.famille@ville-chaville.fr



ZOOM SUR LA NOUVELLE PROCÉDURE



LE NOUVEAU SYSTÈME DE FACTURATION

À partir de septembre 2021, les tarifs forfaitaires par mois disparaissent pour l'ensemble des prestations périscolaires. Ils sont remplacés par des tarifs à l'unité. Ce changement dans le système de facturation permet une plus grande souplesse pour les parents. Auparavant, la même somme était payée chaque mois par les familles, que l'enfant soit présent ou non. Dorénavant, les parents pourront désinscrire leur enfant 72 heures à l'avance*, via le Portail famille ou en mairie pour les personnes ne disposant pas d'Internet. Une absence prévue ne sera donc pas facturée, si l'enfant est désinscrit 72 heures à l'avance.

À noter : les nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre 2021 sont consultables sur le Portail famille <https://famille.ville-chaville.fr/documents> ■

* Dimanche non compté

LE CAS PARTICULIER DES ACCUEILS VACANCES

Les inscriptions aux vacances sont effectuées avant chaque période de vacances scolaires. Elles sont ouvertes entre quatre et six semaines avant les activités. Si votre enfant doit être absent, vous devrez impérativement le désinscrire une semaine avant le début des vacances pour ne pas être facturé.

Pré-inscriptions automatiques dans le calendrier annuel	72 heures avant l'activité	Conséquence sur la facturation
<ul style="list-style-type: none"> • Accueils périscolaires • Restauration collective • Accueils du mercredi 	Pas de désinscription	<ul style="list-style-type: none"> • Enfant présent > activité facturée • Enfant absent > activité facturée, sauf présentation d'un certificat médical ou en cas de force majeure
	Désinscription (aucun justificatif n'est demandé)	<ul style="list-style-type: none"> • Enfant absent > activité non facturée

LA PROCÉDURE DE PRÉ-INSCRIPTION AUX ACCUEILS DU MERCREDI



TOUTES LES INFOS SUR LE SITE DE LA VILLE

La rubrique "Périscolaire" du site de la Ville fait peau neuve ! Vous y retrouvez bien sûr toutes les informations sur l'organisation des accueils et les inscriptions, mais aussi, deux nouveaux onglets "Accueils maternels" et "Accueils élémentaires".

Chaque accueil dispose désormais d'une page dédiée avec le projet pédagogique, les activités en cours, les noms du référent et de son adjoint, une vidéo de présentation des locaux... Ces pages seront enrichies au fur et à mesure

de l'année et des activités par des photos.

Autre nouveauté : un "Guide accueils de loisirs et périscolaires" a été réalisé par la Ville de Chaville. Il sera réactualisé à chaque début d'année scolaire. Pratique et détaillé, il est disponible en téléchargement sur l'ensemble de la rubrique "Périscolaire". ■

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr, rubrique "Démarches & Infos pratiques / Famille & éducation / Périscolaire".



JOB DATING SPÉCIAL MODES D'ACCUEIL INDIVIDUEL

En bref

> Le Réseau des parents

Tout au long de l'année, le Réseau des parents propose des ateliers et des conférences, afin de valoriser, d'accompagner et de soutenir tous les parents dans leur mission éducative.

• **SAMEDI 12 JUIN, DE 10H À 17H** : atelier père-fils "Mission XY", à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (23, rue Carnot).

Au programme : les changements de la puberté avec, en fil directeur, le thème de la conquête spatiale.

Profitez de cette journée père-fils pour échanger, renforcer votre complicité et aider les jeunes à vivre sereinement leur adolescence.

Tarif : 30 € par duo. Nombre de places limité. Atelier sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.

Plus d'infos et inscriptions sur <https://reseaudesparents.org>

> Fermetures des crèches

• Les crèches municipales seront exceptionnellement fermées **VENDREDI 14 MAI**, en raison du pont de l'Ascension et **LUNDI 24 MAI**, jour de la Pentecôte.

• Durant l'été, elles fermeront leurs portes **DU LUNDI 2 AU VENDREDI 20 AOÛT INCLUS**.

Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant ?

Et si vous optiez pour une assistante maternelle ou une assistante parentale ? Pour vous aider dans vos démarches, rendez-vous le 12 juin au Relais mixte.

Afin d'aider les familles à trouver un mode d'accueil, le service Petite enfance organise chaque année entre mi-mai et début juin un "job dating" avec les assistantes maternelles et parentales du particulier employeur. Animé et porté par le Relais mixte La Chaloupe, ce rendez-vous permet de favoriser la rencontre entre les parents à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant de moins de trois ans à la rentrée d'une part, et les professionnelles disposant de places d'accueil d'autre part.

Mise en relation

Si la crise sanitaire empêche aujourd'hui la tenue de cette rencontre dans sa forme habituelle, la Ville, soucieuse de maintenir le lien entre familles et professionnelles de



©ISTOCK

l'accueil individuel, a opté pour une organisation hybride.

L'équipe du Relais mixte sera notamment à la disposition des parents sur rendez-vous samedi 12 juin de 9h à 12h pour les informer, les accompagner dans leurs démarches et les mettre en relation avec les professionnels disponibles.

"En fonction de leurs attentes et de leur lieu de résidence, les professionnelles du Relais pourront les orienter vers des assistantes maternelles ou parentales disponibles, ainsi que vers d'autres familles pour mettre en place une garde partagée", souligne Catherine Baron, la responsable du service Petite enfance à la mairie. ■

Uniquement sur rendez-vous.

Inscriptions et informations auprès du Relais Mixte : 01 41 15 96 10.

CAP SUR LES VACANCES D'ÉTÉ

> Accueils de loisirs

Pour les enfants d'âge maternel et élémentaire

Du mercredi 7 juillet au vendredi 6 août et du lundi 23 août au mercredi 1^{er} septembre

Attention, tous les accueils de loisirs seront fermés du lundi 9 au vendredi 20 août inclus.



INSCRIPTIONS

Du lundi 17 au samedi 29 mai

Sur le Portail famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie (pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet).

Rens. : 01 41 15 40 00

ou sur <http://famille.ville-chaville.fr/guard/login>

> Jeunesse

Pour les 10-17 ans

• Multi-activités

Du lundi 28 juin au vendredi 30 juillet

Au programme : sport, loisirs, culture, environnement, sorties...

• Stage "Éveil culture et sport"

Du lundi 5 au vendredi 9 juillet

Sur le thème du street art, en partenariat avec la MJC de la Vallée

• Stage "Prépare ta rentrée"

Du lundi 16 au vendredi 27 août



INSCRIPTIONS

Du mardi 1^{er} au samedi 19 juin

Formulaire en ligne sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne"), sur le Portail famille

ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie (pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet)

Rens. : 01 41 15 47 21

ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

> MJC de la Vallée

Pour les 3-5 ans et les 6-10 ans

Mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 juillet

Activités sur le thème des cultures urbaines



INSCRIPTIONS

À partir du samedi 12 juin

Rens. : 01 47 50 23 93

ou sur www.mjcdelavallee.fr



CHAVILLE LANCE SES CONSEILS DE QUARTIER

La Ville de Chaville souhaite favoriser la participation de chaque habitant à la vie et l'évolution de la commune, pour le bien vivre ensemble. C'est pourquoi, elle lance les Conseils de quartier qui constituent une instance consultative citoyenne et sont force de propositions. Ils s'inscrivent dans le dispositif global de démocratie de proximité de la Ville. Tour d'horizon de cette nouvelle donne démocratique.

jeparticipe.ville-chaville.fr

DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE QUARTIER ET DE VOTRE VILLE !

Les Conseils de quartier, au nombre de trois, ont un rôle clé dans la vie démocratique locale. Ils ont pour but d'associer les citoyens aux orientations prises par l'équipe municipale en matière sociale, économique, d'urbanisme et de développement durable.

L'objectif du Conseil de quartier est d'offrir à chaque habitant l'occasion de prendre part à la vie de sa ville et de ne pas seulement être spectateur, mais acteur du devenir de Chaville.

Cette instance consultative et participative de débat et d'élaboration de projets est ouverte à une pluralité d'acteurs qui s'intéressent à la vie de la cité dans le sens noble du terme. Force de conseils et de propositions, le Conseil de quartier permet l'écoute et le dialogue entre les habitants, représentants des quartiers, et la municipalité, autour de la vie de quartier, des travaux en cours et des futurs projets locaux. Le Conseil de quartier consolide aussi les liens sociaux et crée de la convivialité. Il permet de mieux se connaître, de renforcer la solidarité, d'entretenir une relation de proximité et d'appartenance à une communauté, enfin de renouer avec l'esprit village.

Qui sont les conseillers de quartier ?

Chaque Conseil de quartier est composé de 24 membres, élus ou désignés pour une durée de trois à six ans. Les conseillers de quartier sont :

- **Le maire**, membre de droit
- **Le questeur**, membre de droit (rôle de consultation et d'observation)

- **Le maire adjoint de quartier**, président du Conseil de quartier
- **Deux conseillers municipaux du quartier issus de la majorité, un conseiller municipal du quartier, issu de l'opposition**
- **Un élu du Conseil municipal des jeunes**
- **12 citoyens représentant leur quartier** (six désignés par tirage au sort paritaire H/F sur la base de la liste électorale et six désignés à la suite d'un appel à candidature*)
- **Cinq membres*** représentant les associations ayant une action sur la Ville ou le quartier

**Les futurs conseillers du collège des citoyens, non tirés au sort sur la liste électorale, doivent faire acte de candidature, ainsi que les membres des associations ayant une action sur la ville ou le quartier.*

Le Conseil de quartier se réunit en séance plénière, trois fois par an, sous l'égide de son président. Tous les deux ans, les trois Conseils de quartier travailleront de concert durant une journée pour partager l'ensemble des actions et des réflexions menées au sein de chaque Conseil de quartier.

Devenez conseiller de quartier, candidatez !

Les Conseils de quartier permettent une interaction entre la mairie et les Chavillois. Ils visent à faire en sorte que les décisions soient prises avec vous, et plus seulement pour vous. Vous voulez participer à la vie et aux choix de la Ville ? Vous souhaitez rendre service, vous engager, faire progresser la citoyenneté ? Devenez conseiller de quartier : candidatez !

Les citoyens non tirés au sort sur la liste électorale et les membres du collège des associations doivent faire acte de candidature **du 10 mai au 6 juin 2021 sur jeparticipe.ville-chaville.fr**, la plateforme collaborative, ou remplir le formulaire inséré dans ce numéro de *Chaville Magazine*. Ils peuvent le déposer **entre le 10 mai et le 6 juin** à l'accueil de la mairie dans l'urne prévue à cet effet ou l'envoyer par courrier à : Hôtel de ville, Candidature aux Conseils de quartier, 1456 avenue Roger Salengro, 92370 Chaville. ■

Tout savoir sur les Conseils de quartier

Le règlement intérieur est consultable sur la plateforme jeparticipe.ville-chaville.fr et sur www.ville-chaville.fr

Rens. : conseildequartier@ville-chaville.fr

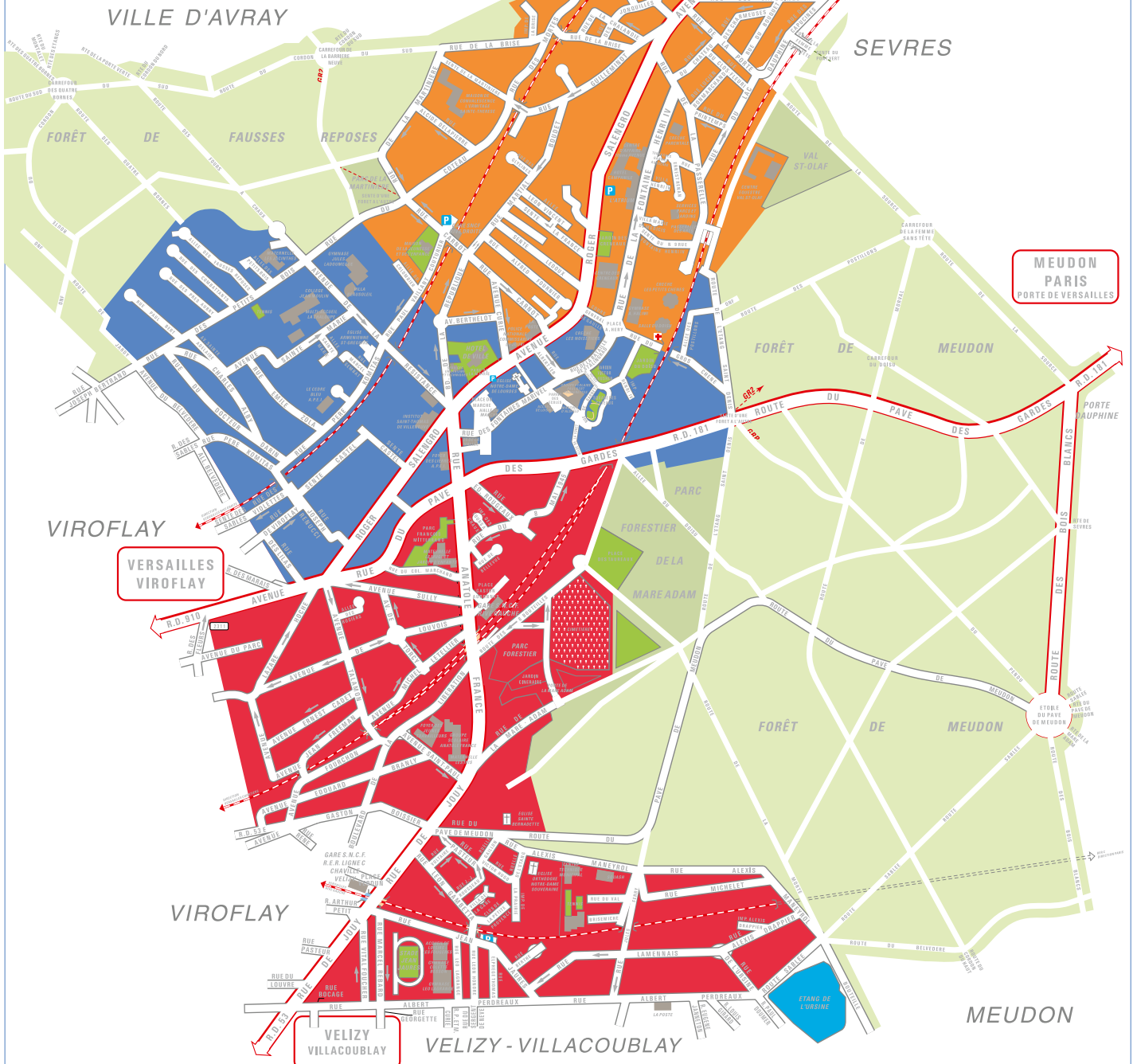
LA COMPOSITION D'UN CONSEIL DE QUARTIER



3 QUARTIERS 3 CONSEILS



La Ville est constituée de trois Conseils de quartier, dont les noms pourront être redéfinis par le Conseil lui-même après sa constitution : Quartier Rive gauche, quartier Rive droite et quartier centre ville.



ISABELLE CHAYÉ-MAUVARIN
MAIRE ADJOINTE
CHARGÉE
DU QUARTIER
RIVE GAUCHE



NICOLAS TARDIEU
MAIRE ADJOINT
CHARGÉ
DU QUARTIER
CENTRE VILLE



PATRICK TRUELLE
MAIRE ADJOINT
CHARGÉ
DU QUARTIER
RIVE DROITE

LE DISPOSITIF SOLIDAR'ÉTÉ ACTIVÉ À PARTIR DU 1^{er} JUIN

À l'approche de l'été, la Ville de Chaville reconduit son dispositif de prévention canicule à destination des plus fragiles.

En bref

> Don du sang

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang en partenariat avec la Ville de Chaville, aura lieu **LUNDI 7 JUIN DE 12H À 16H30**, en mairie.

Prise de rendez-vous obligatoire sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>
Rens. : 01 41 15 47 95.

> Report de la Fête des voisins

En raison du contexte sanitaire actuel, lié à l'épidémie de Covid-19, la Fête des voisins, initialement prévue le 28 mai, a été reportée au **VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021**.

Des informations détaillées vous seront communiquées dans les prochains numéros de ce journal.

> Paiement de proximité

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public.

À Chaville, le buraliste partenaire est le Tabac de la Pointe situé au 1989, avenue Roger Salengro. Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces jusqu'à 300 €, ainsi que par carte bancaire (pas de paiement par chèque).

À noter : les factures des prestations "Famille" restent à payer via le Portail famille ou directement auprès de la régie, à l'hôtel de ville.

Plus d'infos sur www.impots.gouv.fr



Face à des épisodes de très fortes chaleurs de plus en plus fréquents, il est important de connaître les bons gestes à adopter pour préserver sa santé : bien s'hydrater, aérer la nuit et le matin, garder les volets fermés en journée, éviter les sorties en milieu de journée...

Des conseils particulièrement utiles pour les personnes âgées que dispense régulièrement l'équipe du Pôle Seniors dans le cadre du dispositif Solidar'été.

Suivi téléphonique

Mis en place dans le cadre du Plan départemental d'alerte canicule, du 1^{er} juin au 15 septembre, cette opération permet aux personnes de plus de 60 ans de bénéficier d'un suivi téléphonique régulier en cas d'épisode de canicule, l'objectif étant de s'assurer de leur bon état de santé.

Suivant le niveau d'alerte, la fréquence des appels peut augmenter : entre un et trois par semaine pour un déclenchement de niveau 1, une fois par jour en cas de niveau 2. Des visites à domicile peuvent également être organisées si besoin.

Demeurer vigilant

Pour bénéficier de ce dispositif, les personnes âgées de plus de 60 ans doivent se faire recenser sur le registre communal des personnes isolées.

Au-delà de ce dispositif, il importe à chacun de demeurer vigilant vis-à-vis des personnes âgées qui l'entourent. Si vous êtes inquiet devant la situation d'une personne vulnérable et isolée, n'hésitez pas à appeler le Pôle Seniors. ■

Renseignements et inscriptions jusqu'à la fin de l'été auprès du Pôle Seniors : 01 41 15 96 20.

L'ACTUALITÉ DU PÔLE SENIORS

• **Attention aux vols à la fausse qualité :** une recrudescence des vols à la fausse qualité et des vols par ruse (simulation de malaise, demande d'aide) est constatée depuis quelque temps. Ne laissez pas entrer des inconnus chez vous, sans avoir exigé au préalable leur carte professionnelle ou un justificatif de passage. Vous pouvez également vérifier leur venue auprès du syndic, du gardien ou de vos

voisins. N'ouvrez surtout pas en-dehors des horaires classiques d'intervention (9h-17h). Si vous faites entrer une personne chez vous, ne la laissez pas sans surveillance, suivez-la dans tous ses déplacements, ne révélez pas l'emplacement de vos objets de valeur et ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire. En cas d'urgence, composez le 18, le 17 ou le 15.

• **Estimation d'objets de valeur :** faites estimer gratuitement vos bijoux, vos tableaux... par un clerc commissaire-priseur, mardi 12 mai de 14h à 17h, au Pôle Seniors. Uniquement sur rendez-vous.

• **Ateliers en visio :** renseignements auprès du Pôle Seniors. ■

Pôle Seniors : 1085, avenue Roger Salengro
Rens. : 01 41 15 96 20.

LES ACTEURS DE LA SANTÉ MENTALE MOBILISÉS

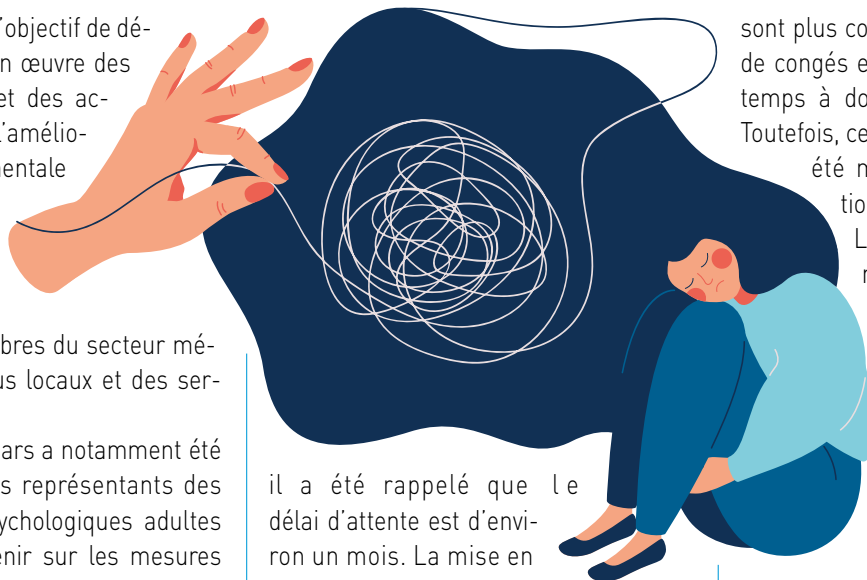
Le 11 mars dernier, les membres du Conseil local de la santé mentale (CLSM) de Chaville étaient réunis par le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour faire un point sur la situation actuelle et évoquer de nouvelles pistes de travail.

Créé en 2014 dans l'objectif de définir et de mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées, le CLSM regroupe des professionnels de santé, des membres du secteur médico-social, des élus locaux et des services municipaux.

La réunion du 11 mars a notamment été l'occasion, pour les représentants des centres médico-psychologiques adultes et enfants, de revenir sur les mesures prises pendant la crise sanitaire.

"Les soins infirmiers ont été maintenus et des consultations téléphoniques ont été mises en place", a ainsi expliqué le docteur Ouardia Otmani, cheffe de pôle au CMP adultes Paul Guiraud, soulignant également le rôle important joué par les pharmacies "très réactives aux envois dématérialisés d'ordonnances pour délivrer au mieux les médicaments aux patients".

Actuellement, le CMP suit 170 patients chavillois. Lors de la réunion,



il a été rappelé que le délai d'attente est d'environ un mois. La mise en place d'un entretien infirmier a toutefois permis de réduire ce temps d'attente entre la prise de rendez-vous et le moment où l'on rencontre le médecin.

Groupes de travail

Au niveau du CMP enfants Erasme, "de nombreux rendez-vous téléphoniques et en visio ont été réalisés", indique le docteur Zahia Ban, qui souligne que ce nouveau mode de consultation a montré ses côtés positifs. "Les familles ne

sont plus contraintes de poser des jours de congés et peuvent mieux prévoir des temps à domicile avec leurs enfants." Toutefois, certaines visites à domicile ont été maintenues pour les situations de crise.

La seconde partie de la réunion a été consacrée à la définition de groupes de travail destinés à traiter certaines problématiques constatées sur le terrain.

Le premier thème évoqué a été celui de l'inclusion des enfants. Le mal-être actuel des 15-25 ans a également

été souligné avec le souhait d'un rapprochement entre le secteur médical et les acteurs du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Le thème suivant a été le maintien des adultes dans leur logement. Enfin, une proposition de création d'un groupe de travail spécifique, en lien avec la situation sanitaire, a également été avancée. ■

Pour en savoir plus sur le CLSM ou les professionnels de la santé mentale, contactez le CCAS au 01 41 15 40 87.

POINT CONSEIL BUDGET

"Nous voulons acheter notre première maison, à quoi ressemblera notre budget demain ? J'ai du retard dans le paiement de mon crédit et de mes factures, comment assainir ma situation ?

Je croule sous les frais bancaires, comment les réduire ?" Autant de questions, et bien d'autres, auxquelles le Point Conseil Budget peut vous apporter une réponse.

Grâce à ce dispositif, labellisé par l'État,

un conseiller référent de l'UDAF 92 se tient à votre disposition depuis janvier dernier une fois par mois, le lundi après-midi, au Centre communal d'action sociale (CCAS)*.

Le Point Conseil Budget est gratuit, personnalisé et confidentiel. Il s'adresse à toutes les personnes (jeunes travailleurs, salariés, retraités...) qui souhaitent améliorer leur situation budgétaire, prévenir une situation de

(sur)endettement et ayant besoin d'un accompagnement. Reconnue d'utilité publique, l'UDAF 92 représente, défend et sert les intérêts des familles. Elle est membre de l'Union nationale des associations familiales (UNAF). ■

* En fonction des mesures liées à la situation sanitaire

Point Conseil Budget : prise de rendez-vous par téléphone au 01 41 12 83 79 (lundi et mercredi, de 9h à 13h).

PHILIPPE MARLY CREUSE SA VEINE D'AUTEUR

Welcome to America ! Avec son nouveau recueil de nouvelles, *Veine américaine*, sorti en novembre 2020, le Chavillois Philippe Marly nous embarque pour un formidable voyage de l'autre côté de l'Atlantique.

Mais attention, avec cet auteur, le vernis de la carte postale a vite fait de craquer pour laisser apparaître une réalité plus sombre de l'Amérique actuelle. On y découvre des personnages aux prises avec leurs désirs, leur folie, leurs caprices, mais aussi avec la violence et le hasard. "Avec ce recueil de nouvelles, j'avais envie de me plonger dans les obsessions de l'Amérique névrosée mais aussi dans ses absurdités. C'était aussi pour moi l'occasion de rendre hommage à des auteurs américains que j'admire tels que

Don De Lillo, Paul Auster ou Bret Easton Ellis", explique l'auteur, directeur des ventes le jour.

Tsunami

S'il avoue apprécier la forme courte de la nouvelle, "parce qu'il faut aller à l'essentiel, ne pas se perdre dans des descriptions inutiles et surtout disposer d'une bonne chute", l'auteur s'apprête à publier, à la rentrée prochaine, un nouveau roman après un premier essai en 2018 avec *L'Amour, cette imprudence*.

Davantage orienté polar, on y suivra, entre Paris et la Grèce, les pas d'une femme persuadée d'avoir perdu son compagnon ornithologue au Sri Lanka dans le terrible tsunami de 2004. Jusqu'au jour où elle croit l'apercevoir... ■



Retrouvez les livres de Philippe Marly en version papier ou en version numérique sur www.edilivre.com et www.amazon.fr

CAP SUR L'ANNÉE 2021-2022

AU CONSERVATOIRE DE CHAVILLE VILLE-D'AVRAY

- Réinscriptions des anciens élèves : du mardi 4 au lundi 24 mai 2021 (en ligne)
- Pré-inscriptions des nouveaux élèves : à partir du mercredi 2 juin dès 9h (en ligne)

Retrouvez l'ensemble des informations administratives, pédagogiques et l'inscription aux différentes activités via la plateforme de GPSO www.seineouest.fr/inscriptions_conservatoires.html

Les personnes ne disposant pas d'un accès Internet sont invitées à se rapprocher du conservatoire. ■

Rens. : 01 46 29 51 64 (antenne de Chaville)
ou 01 46 29 94 90 (antenne de Ville-d'Avray).

Pour toutes questions sur les tarifs et la facturation, contactez la régie centrale au 01 46 29 51 80 ou par courriel regiecentrale-conservatoires@seineouest.fr

ZOOM SUR LES EXPOSITIONS À L'HÔTEL DE VILLE

> Pastels et acryliques de Colette Rouxel



Amatrice de dessin depuis son plus jeune âge, Colette Rouxel a étoffé sa palette artistique au fil des années et des peintres côtoyés. Sa rencontre avec Alain Victor, maître pastelliste, a joué notamment un rôle majeur dans l'évolution de sa pratique. "Cette technique a été une révélation. Je l'ai utilisée pour des portraits animaliers tout d'abord, puis pour des portraits humains et quelques natures mortes, cet outil permettant des rendus exceptionnels des matières", explique-t-elle. Membre de l'association La Passerelle des Arts, l'artiste s'essaie depuis peu à la peinture acrylique avec plusieurs œuvres à découvrir lors de son exposition.

Jusqu'au lundi 31 mai.

> Les Amis des Arts de Chaville



Acteur majeur de la vie culturelle locale depuis 1975 et fervent défenseur des arts plastiques, toutes tendances confondues, l'association Les Amis des Arts de Chaville proposera du 2 juin au 21 août une exposition de peintures dans le hall de la mairie. L'occasion pour les habitants de découvrir toute la richesse et la diversité des talents s'exprimant au sein de l'association.

Du mercredi 2 juin au samedi 21 août. ■

LA MÉDIATHÈQUE POURSUIT SA TRANSFORMATION

À partir du 23 mai, la médiathèque de Chaville baissera le rideau pour trois mois, le temps pour l'équipement culturel d'achever sa modernisation. Afin de permettre aux habitants de continuer à emprunter des livres, CD ou DVD, un service de "click and collect" sera mis en place en juin et juillet.

Après avoir rénové en 2019 les niveaux 4 et 5 Adultes, la médiathèque de Chaville continue sa mue avec la transformation cet été de ses espaces Accueil et Jeunesse, situés respectivement aux 2^e et 3^e étages de l'Atrium. Prévus pour démarrer fin mai et s'achever début septembre, les travaux vont porter sur une rénovation complète des lieux avec reprise des peintures, changement des revêtements de sol et remplacement des luminaires. Au niveau de l'entrée, un nouvel îlot central sera implanté afin d'améliorer l'accueil du public. Les équipes de la médiathèque profiteront du chantier pour réaménager les collections afin de créer des espaces thématiques (BD, mangas...) plus faciles d'accès et plus conviviaux, propices à des moments de lecture et de détente.

Le système de classification sera également entièrement revu pour faciliter la recherche de documentaires Jeunesse. Il reprendra celui déjà adopté depuis deux ans par les collections Adultes. Enfin, deux "gaming walls", à savoir deux écrans pour la pratique des jeux vidéo, seront installés au niveau de l'espace d'accueil au 2^e étage.

Paniers surprise

En dépit des travaux, la médiathèque a décidé de maintenir le prêt de documents en juin et juillet. Un système de "click and collect", identique à celui mis en place à l'issue du premier confinement, sera proposé aux adhérents à partir du 1^{er} juin.

Pour emprunter des ouvrages, il suffira de les réserver en ligne sur le site www.bm-chaville.fr et de venir les retirer lors de créneaux fixés à l'avance. À cette occasion, la médiathèque a également

choisi de renouveler l'opération "paniers surprise", dont la première édition avait connu un franc succès [voir ci-dessous, *ndlr*]. Destinés aux personnes en manque d'inspiration ou tout simplement curieuses, ces paniers se composent de cinq ou six documents (documentaires, livres lus, romans, BD et DVD) soigneusement sélectionnés par les médiathécaires. Attention, découvertes assurées ! ■

Rens. : 01 41 15 99 10.

Plus d'infos prochainement sur www.ville-chaville.fr et www.bm-chaville.fr

LA PAROLE À CORALIE MARCHAL ADEPTE DES PANIERS SURPRISE

"Dans la famille, nous sommes devenus de vrais accros. Avec le click and collect, ce n'est pas toujours évident de choisir un livre si on n'a pas un titre ou un auteur en tête. Grâce au panier surprise, on se laisse totalement guider par les bibliothécaires et on découvre des écrivains ou des thèmes sur lesquels on ne se serait jamais arrêté.

C'est ainsi que ma fille de dix ans s'est prise de passion pour les châteaux et mon fils de sept ans pour les voyages dans l'espace. C'est une excellente initiative qui pousse à la curiosité !"



LECTURES AU MARCHÉ ET DANS LES JARDINS

Entre les restrictions sanitaires et les travaux, il prend à la médiathèque des envies de grand air cet été. En juin, elle devrait ainsi proposer des lectures dans les jardins chaque mercredi et samedi après-midi. Elle sera également présente sur le marché le 22 mai, puis les samedis matin de juin et de juillet pour le troc de livres entre Chavillois.

En juillet, la médiathèque devrait renouveler l'opération "Il été une fois" dans les jardins de l'hôtel de ville avec chaises longues, parasols et sélection de lectures à disposition.

Retrouvez le planning des animations sur www.bm-chaville.fr

En bref

> Le manège "Baby Boy" de retour

Pour le plus grand plaisir de vos enfants, un nouveau manège s'installera sur la place du Marché, **DU SAMEDI 8 AU DIMANCHE 30 MAI**.

Nul doute que les différentes "montures" colorées du "baby boy" feront tourner les têtes !

À noter : ce manège a été retenu suite à un appel à candidatures initié par la Ville.

Horaires : lundi, mardi et vendredi, de 15h30 à 19h ; mercredi, jeudi, samedi et dimanche, de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h.

> Bourse aux vélos

Organisée par l'association La Ville à Vélo Chaville, Vélizy-Villacoublay, Sèvres, Ville-d'Avray.

SAMEDI 29 MAI, DE 10H À 17H30, sur le parvis des Écoles.

- De 10h à 12h : dépôt des vélos pour la vente. Présentation d'une pièce d'identité et du passeport vélo si le vélo est marqué (pour le futur propriétaire). Fixation du prix avec l'association.
- De 14h à 17h : achat des vélos. Possibilité d'essayer le vélo. Règlement en espèces.
- À partir de 17h30 : récupération du montant de la vente (-10 % reversé à l'association) ou du vélo, s'il est invendu.

À noter : un marquage bicycode vélo sera organisé samedi 15 mai, de 10h à 12h30, sur la place du Marché (sur présentation de la preuve d'achat du vélo et d'une pièce d'identité).

Rens. : par courriel ville-a-velo@mdb-idf.org
Plus d'infos sur www.mdb-idf.org



© BIKOX

> Les richesses multiculturelles de Chaville

L'association Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville (AIJC) vous propose, en visio, des cafés polyglottes en allemand et les sessions "Series & Books" en anglais. Les villes jumelles de Barnet et d'Alsfield participent activement à ces visio. Rejoignez-les !

Visitez également la page consacrée aux "Richesses multiculturelles de Chaville" sur le site de l'association et racontez votre région de France ou votre pays d'origine dans un court message qui sera publié sur le site.

Rens. : par courriel contactaijc@gmail.com
Plus d'infos sur www.chavillejumelage.com

ZOOM CHAVILLE L'ASSOCIATION QUI CONNECTE LES HABITANTS

Mettre Chaville en valeur, informer les habitants et les inciter à s'investir dans la vie locale, tels sont les objectifs de l'association "Zoom Chaville" lancée en janvier dernier. Et, pour connecter les Chavillois, rien de tel que les podcasts et les vidéos, outils numériques faciles d'accès, avant de passer à des rencontres, débats ou visites, dès que la situation sanitaire le permettra. Présentation.

Consommer chez les commerçants chavillois, emprunter des livres à la médiathèque, emmener ses enfants jouer au square ou encore s'inscrire à une activité associative : chaque Chavillois participe à la vie de la ville.

C'est avec l'optique de promouvoir la richesse et la diversité de la vie locale que Jérôme Badens et France Marie Lacaille, "Chavillois dans l'âme" se sont lancés dans l'aventure associative. "Chaville est une ville vivante, qui regorge d'histoires et de talents à faire découvrir à ses habitants", explique Jérôme Badens, président de Zoom Chaville.

Un journalisme citoyen

Dans une société où les fake news circulent, où le pessimisme est de mise et où les relations humaines se détériorent par le prisme des réseaux sociaux, Zoom Chaville propose une alternative, celle du journalisme citoyen. "Notre regard est indépendant et bienveillant", souligne France Marie Lacaille, secrétaire de l'association.

Afin d'informer un maximum de Chavillois, l'association a choisi de communiquer, dans un premier temps, épidémie de Covid-19 oblige, par le biais du numérique. "Podcasts et vidéos s'écoutent et se regardent facilement", précise Jérôme Badens qui est récemment parti à la rencontre de restaurateurs chavillois. Côté image, une mini-série en trois épisodes a été tournée sur le thème de l'entraide et de la solidarité ; une deuxième est en préparation sur l'intergénérationnel.

Quant aux coûts de production, ils restent maîtrisés, l'investissement le plus important étant le temps consacré par les



membres de l'association à la préparation et à la réalisation de ces reportages sur le terrain.

Du virtuel au réel

"Par notre relais de la vie locale, dans tous ses aspects, nous souhaitons aussi inciter les Chavillois à s'investir dans leur ville : proposer une idée pour le budget participatif, rencontrer les associations présentes sur la commune, participer aux conseils de quartier...", explique France Marie Lacaille.

"Une fois que la crise sanitaire sera derrière nous, nous pourrions organiser des rencontres, des débats, des visites, des conférences, afin de tisser des liens dans le réel", ajoute Jérôme Badens.

Et de conclure : "Que vous soyez anciens ou nouveaux Chavillois, proposez vos idées de sujets, partagez votre connaissance de la commune, soyez acteurs de votre ville !" ■

Rens. : zoomchaville@gmail.com

Plus d'infos sur <https://zoomchaville.fr>

et sur Facebook, YouTube, Twitter et Instagram

LA MJC LANCE L'OPÉRATION "ZÉRO DÉCHET"

Et si on tendait vers moins d'emballages lors de nos courses alimentaires ?
Participez à l'opération "Zéro déchet" organisée par la MJC de la Vallée, les 29 et 30 mai.

"Chaque année, près de 90 milliards d'emballages passent entre les mains des Français ! Ils constituent désormais le volume le plus important du contenu des poubelles et finissent encore majoritairement dans une décharge ou un incinérateur", selon l'association Que Choisir.

Et si on tentait de réduire drastiquement nos déchets ? C'est le défi lancé par la MJC qui organise les 29 et 30 mai l'opération "Zéro déchet", en partenariat avec le Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Chaville.

Tissu plutôt que plastique

Pour aider les Chavillois à sauter le pas, les jeunes du CMJ proposeront notamment, sur la place du Marché, la vente à prix libre de sacs de vrac en tissu.



Confectionnés de toutes pièces par les adhérents des ateliers couture et stylisme de la MJC, ces sacs ont vocation à remplacer les sacs en plastique sur le marché. Les sommes collectées lors de la vente de sacs seront reversées par la MJC au Secours Populaire.

Et, pour sensibiliser les Chavillois à la réduction des déchets et à un mode de consommation plus responsable, des œuvres créées à partir de matériaux de récupération, ainsi que des affiches réalisées par les adhérents de l'atelier arts plastiques de la MJC seront exposées durant toute la durée de la manifestation sur la place du Marché. ■

Samedi 29 et dimanche 30 mai de 9h à 13h, sur la place du Marché.

Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

LA LUDOTHÈQUE DE LA MJC S'INVITE DANS LES ÉCOLES

Puisque l'école ne peut venir à la MJC, c'est la MJC qui se déplace jusqu'à l'école. C'est ainsi qu'entre novembre 2020 et avril dernier, plusieurs centaines d'enfants des écoles maternelles et élémentaires de Chaville ont pu continuer à profiter de la ludothèque, en dépit des contraintes sanitaires imposées par l'épidémie.

Une nécessaire adaptation

Pour s'adapter, la MJC a toutefois dû faire un choix dans le matériel qu'elle

a transporté dans les classes. Pour les maternelles, en particulier, où se mêlent habituellement différents types de jeux (jouets, jeu d'imitation, déguisements, jeux de construction...), les ateliers ont été recentrés uniquement sur les jeux de société.

Avant chaque intervention, les jeux étaient sélectionnés par rapport à l'âge des enfants, à leur intérêt ludique (il faut que les enfants s'amuse !) mais aussi pédagogique (travail de la mémoire, de l'attention, du vivre ensemble, de repérage spatial, un peu de maths ou de langage...).

Enfin, afin de limiter les risques de contamination croisée, les jeux utilisés étaient distincts d'une classe à l'autre. Au total, 17 classes de maternelle ont pu bénéficier de trois séances de 45 min à une heure tandis qu'en élémentaire, deux classes de CE1 d'Anatole France ont profité d'un cycle de cinq séances d'une heure. ■



RENTRÉE 2021-2022

LA MJC DE LA VALLÉE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

• Réinscriptions

Pour les adhérents souhaitant se réinscrire à la même activité ou domaine d'activité, rendez-vous sur le site de la MJC à partir du 29 mai.

• Inscriptions

Pour les nouveaux adhérents et les anciens adhérents souhaitant changer d'activité, prise de rendez-vous en ligne à partir du mercredi 23 juin à 13h.

• Dispositif "De la tête aux pieds"

Activités "Culture et Sport" proposées le mercredi par l'ASLC et la MJC : inscriptions en ligne lundi 3 mai. ■

Rens. : 01 47 50 23 93.

Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

UN TEMPS POUR SOI

Esthéticienne depuis sept ans, Charlotte Bigot s'est mise à son compte il y a maintenant deux ans pour intervenir au domicile des particuliers.

"Beaucoup de femmes ne peuvent pas se rendre en institut. Je pense aux jeunes mamans qui viennent d'accoucher, aux femmes qui ne peuvent se déplacer facilement ou encore à celles qui sont très prises par le télétravail. J'avais envie d'aller à leur rencontre pour leur proposer un moment privilégié de bien-être et de détente", souligne la jeune femme.

Relation qualitative

Installée à Chaville et rayonnant 20 km autour, l'esthéticienne propose aujourd'hui

une large gamme de prestations : épilations (femmes et hommes), soins des mains et des pieds, soins du visage, modelage et massage...

Son choix de devenir indépendante est aussi né d'une envie de mieux gérer son emploi de temps et d'offrir un service de meilleure qualité. "J'en avais assez de courir entre deux prestations, je voulais prendre mon temps pour être moins stressée, mais aussi permettre à mes clientes de bénéficier d'un véritable instant de cocooning, rien qu'à elles et pour elles", explique Charlotte Bigot, pour qui les prestations à domicile permettent également de développer une relation plus qualitative avec ses clientes. Et elle



l'assure : "à des prix très abordables". ■

Du lundi au samedi, sur rendez-vous.

Rens. : 06 69 67 71 41.

Plus d'infos sur

<https://entreprise-bigot-charlotte.business.site>

L'ÉLAN DE VIE LA VOIE DU BIEN-ÊTRE

Avec la crise économique et sanitaire que nous traversons depuis maintenant plus d'un an, les corps et les esprits sont mis à rude épreuve, entraînant chez certains des moments de grande fatigue, voire d'épuisement physique et psychologique. Et si c'était le moment de vous accorder une pause et de vous aider à vous sentir mieux ? C'est en substance la proposition de l'Élan de vie.

Se reconnecter à soi

Installé au 1748, avenue Roger Salengro, ce nouvel espace de bien-être et de développement personnel propose un large panel d'ateliers pour prendre soin de soi et apprendre à gérer certaines difficultés de vie quotidienne, personnelle ou professionnelle.

Sa création est à mettre à l'initiative de Sandrine Guénand-Gallienne.



Coach professionnelle depuis près de dix ans, elle intervient aussi bien auprès des particuliers que des entreprises.

"Avec L'Élan de vie, j'ai eu envie de créer un lieu permettant à chacun de se sentir mieux, de trouver des ressources", souligne Sandrine, qui propose plusieurs

formules comme des bilans de compétences, des séances autour de la prévention du burn-out, des clés pour mieux vivre le changement ou encore de la gestion des émotions.

Pour mener son projet, elle s'est entourée de plusieurs professionnelles dont Kamini Chintaram et Amélie Eldin, spécialisées en réflexes archaïques, réflexologie et danse thérapie, qui reçoivent aussi en individuel et en petits groupes. D'autres professionnels locaux peuvent intervenir pour la réalisation d'ateliers pour les adolescents et les adultes. ■

1748, avenue Roger Salengro.

Ouvert du lundi au dimanche, dans le respect

des règles sanitaires en vigueur.

Rens. : 06 62 49 81 94.

Programme sur

<https://www.billetweb.fr/pro/elandevie>

ou sur <https://www.adhoc-com.fr>

MARCHÉ DES CRÉATRICES

Le Club des Entrepreneuses de Chaville (CEC) vous donne rendez-vous les samedi 12 et dimanche 13 juin, de 9h à 13h sur la place du Marché, lors du Marché des Créatrices.

Vous avez besoin de vous faire plaisir, et de faire plaisir, d'échanger, de créer du lien ? Venez découvrir le savoir-faire unique des créatrices du CEC : accessoires au crochet, bijoux, mosaïques, objets artisanaux éco-responsables. . .

Plus d'infos sur www.facebook.com/leclubdesentrepreneusesdechaville

IPY VOTRE AGENCE D'AIDE À DOMICILE



Pour un grand nombre de seniors, certaines tâches de la vie courante peuvent devenir difficiles à réaliser avec l'avancée en âge, comme faire son ménage ou son repas, ou encore aller faire ses courses ou se rendre à un rendez-vous médical. C'est pour les aider dans leur quotidien que la société Ipy Services a été créée à Chaville en 2015.

Entreprise de services à la personne, cette agence propose une large gamme de prestations d'aide à domicile. "Nous intervenons aussi bien pour des services d'aide à l'autonomie comme le lever, le coucher, la toilette pour des personnes très dépendantes, que pour des aides au ménage ou au repas", explique Régine Obe Mballa, sa directrice.

Moments de convivialité

Composée d'auxiliaires de vie et d'aides-soignantes, l'agence propose également des moments de convivialité à ses bénéficiaires, comme des promenades et des sorties culturelles. Avec la pandémie de Covid-19, l'agence a néanmoins dû s'adapter. "Nous continuons nos interventions, mais c'est devenu plus contraignant. Nous sommes désormais obligés de faire tester notre personnel régulièrement, sans compter les équipements en surblouse, surchaussure ou masques. Mais c'est le prix à payer pour assurer la sécurité de nos clients", insiste la directrice de l'entreprise. ■

39, rue Anatole France.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Rens. : 09 81 10 57 90.

Plus d'infos sur <http://www.ipy-services.fr>

LES COMMERÇANTS CHAVILLOIS FÊTENT LES MAMANS !

À l'occasion de la Fête des Mères, l'Association des Commerçants et Artisans de Chaville organise un concours via la page Facebook "J'achète local Chaville".

Ce jeu se déroulera en deux temps. Tout d'abord, envoyez une photo, un poème ou un dessin représentatif de la Fête des Mères, par courriel à jachetelocalchaville@gmail.com, jusqu'au dimanche 9 mai. N'oubliez pas d'indiquer vos nom et prénom, votre âge, ainsi que vos coordonnées téléphoniques, postales et votre mail. Les mineurs peuvent participer au concours, sous la

responsabilité de leurs parents. Une seule participation par catégorie et par foyer est acceptée.

Puis, rendez-vous sur la page Facebook "J'achète local Chaville" du 10 au 28 mai pour la phase de vote. Seront déclarés gagnants la photo, le poème et le dessin qui auront reçu le plus de like.

À gagner : trois bons d'achat de 50 € chacun, à valoir dans les restaurants chavillois Tilleli's Coffee, Le Palais d'Ali Baba et Bollywood. ■

Plus d'infos sur www.facebook.com/jachetelocalchaville

PLATEFORME ÉCONOMIQUE EN LIGNE DONNEZ VOTRE AVIS



Parmi les répercussions de l'épidémie de Covid-19, la fermeture des commerces a considérablement changé notre quotidien, notamment lors du premier

confinement. Si nos habitudes d'achat et de consommation ont été bouleversées, l'ensemble des acteurs économiques de Chaville (commerçants, restaurateurs, prestataires de services, entrepreneurs...) se sont mobilisés pour maintenir leur activité et le lien avec les habitants.

Promouvoir le tissu économique local

Au vu de cette situation inédite, la Ville de Chaville envisage le lancement d'une plateforme numérique, facilitant la mise en relation des acteurs économiques locaux avec les habitants. Objectif : promouvoir le tissu économique local.

Pour ce faire, un questionnaire est disponible en ligne, jusqu'au 9 mai, afin de connaître vos besoins et vos attentes. Il est anonyme et comprend une quinzaine de questions portant sur vos habitudes d'achat sur Internet, les prestations de services que vous réservez en ligne, votre connaissance de l'offre commerciale à Chaville... Quelques minutes suffisent pour y répondre.

Cette plateforme numérique sera à la fois la vôtre et celle des acteurs économiques de la Ville. Donnez votre avis afin qu'elle vous soit utile au quotidien ! ■

Questionnaire disponible via <https://bit.ly/3tohsAI>

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021 MODE D'EMPLOI

Après deux reports dus au contexte sanitaire, les élections départementales et régionales auront lieu simultanément les dimanches 20 et 27 juin prochains. Infos pratiques.

> Mesures sanitaires

L'organisation de ces deux scrutins dans chaque bureau de vote dépendra de l'évolution de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Toutes les mesures seront prises afin d'assurer la sécurité sanitaire des électeurs, des membres du bureau de vote et des scrutateurs (personnes effectuant le dépouillement). Ces informations seront détaillées sur www.ville-chaville.fr

> Qui élit-on ?

Les conseils départementaux et régionaux ont des compétences bien spécifiques, délimitées par la loi [voir p. 31]. Les élections pour ces assemblées locales ont lieu tous les six ans.

Pour les départementales, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à deux tours dans chaque canton. Concernant les régionales, les conseillers sont élus au scrutin de liste, selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

> Où voter ?

Pour connaître votre bureau de vote de rattachement, reportez-vous à votre carte d'électeur ou vérifiez sur le site www.service-public.fr



En cas de doute, contactez le service Élections au 01 41 15 40 00.

À Chaville, tous les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

À noter : en raison des travaux actuellement en cours dans le gymnase Anatole France, le bureau n° 13 sera déplacé dans l'école maternelle Les Iris (un fléchage sera mis en place). Quant au bureau n° 10 (école maternelle Les Jacinthes), il retrouve son emplacement initial dans le préau, suite à l'achèvement des travaux de rénovation.

> Comment voter par procuration ?

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez choisir une tierce personne (âgée de 18 ans minimum), également inscrite sur la liste électorale de Chaville (mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote), pour voter à votre place. Il existe trois possibilités pour effectuer cette démarche : le téléservice "Maprocuration" en partie dématérialisé [voir article p. 31], le formulaire disponible

sur Internet à imprimer et à remplir chez vous ou à remplir au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance. ■ Rens. : 01 41 15 40 00.

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr et www.service-public.fr

VÉRIFIEZ AU PLUS VITE VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de votre commune de résidence, vous pouvez effectuer cette formalité jusqu'au 6^e vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin, soit le 14 mai [date indiquée par l'administration à l'heure où nous mettons sous presse, ndlr].

La démarche en ligne sur www.service-public.fr rubrique "Papiers-Citoyenneté / Elections" est simple et rapide. Lors de votre demande, vous devez joindre une version numérisée d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité. Vous pouvez également vous inscrire en mairie.

En bref

> Commémoration du 8 mai 1945

Le 76^e anniversaire de la victoire de 1945 sera commémoré **SAMEDI 8 MAI**. Le déroulement de cette commémoration dépendra des mesures sanitaires et des consignes préfectorales en vigueur.

> Hommage aux morts d'Indochine

L'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine sera rendu **MARDI 8 JUIN À 10H45**, au cimetière de Chaville.

DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE DE PROCURATION EN LIGNE

Depuis le 6 avril dernier, vous pouvez effectuer votre demande de procuration en ligne, avant de vous rendre au commissariat pour valider votre identité. Zoom sur le dispositif "Maprocuration".

Cette nouvelle procédure, en partie dématérialisée, permet un suivi numérique de votre demande et un envoi rapide et sécurisé à votre commune. Elle est valable pour les élections des dimanches 20 et 27 juin prochains.

Ce téléservice fonctionne en trois étapes. Connectez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr, identifiez-vous via FranceConnect* et effectuez votre demande de procuration. Pour cela, vous devez connaître le nom et les prénoms de votre mandataire, ainsi que sa date de naissance.

Puis, rendez-vous au commissariat de Sèvres (4, avenue de l'Europe) afin de valider votre identité, dans les deux mois suivants votre demande.

Dernière étape : dès que votre procuration est validée par le commissariat et la mairie, vous recevez un mail de confirmation. Vous pouvez alors informer votre mandataire qu'il peut effectuer le vote en votre nom le jour des élections.

À noter : compte tenu de la situation sanitaire actuelle, chaque électeur pourra disposer de deux procurations, y compris

lorsque celles-ci sont établies en France. ■

* Plus d'infos sur

<https://franceconnect.gouv.fr>

Rens. : 01 41 15 40 00. Plus d'infos sur

www.ville-chaville.fr et www.maprocuration.gouv.fr

QUESTION DE VOCABULAIRE

Le mandant est la personne qui donne la procuration (celle qui ne peut se déplacer au bureau de vote). Le mandataire est la personne qui reçoit la procuration (celle qui se déplacera au bureau de vote à votre place).

RÉGION, DÉPARTEMENT QUI FAIT QUOI ?

Région Île-de-France

Le Conseil régional d'Île-de-France compte 209 élus.

COMPÉTENCES EXCLUSIVES


Développement économique, innovation


Formation professionnelle, apprentissage, alternance


Gestion des fonds européens


Lycées


Aménagement du territoire et environnement


Transports

COMPÉTENCES PARTAGÉES AVEC LE DÉPARTEMENT


Culture


Tourisme


Sport

Et aussi : Logement, Éducation populaire, Langues régionales, Lutte contre la fracture numérique, Santé

Département des Hauts-de-Seine

Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine compte 46 élus.


Solidarité et cohésion sociale


Collèges


Aménagement et transports


Action culturelle et sportive

État civil février-mars 2021

Naissances

Erratum : Louise Pereira Felgueiras Alexandre Girard, Adiv Krishnakumar, Ylana Rodrigues Dos Santos, Gabin Davoine, Rhys Jarry, Lucia Tinfiche, Saâd Basslam, Antone Berthou, Clémentine et Augustin Ferriot, Onaia Chomarar, Ayannah Sarr, Izia Girault, Louis-Gabriel Besseles, Loane Girault Boulant, Iris Grand, Naïla Diallo, Franck Bilolo Ngindu, Augustin Dufour Loustalet, Emilie Saintmarc Ferreira, Jelani Van Egroo, Valentin Gomes Da Rocha, Thibaut Correia, Joshua Bosment, Mohamed Riahi, Léonie

Curvale, Ilyes Boudakhane, Jacinthe de Langlois, Thibault Laval, Marie de Rocquigny du Fayel, Emma Hoskins, Jonathan Ngambi, Solène Baraffe

Mariages

Seydou Coulibaly et Inès Balepa ; Yohan Kouko et Mélissa Beuze ; Régis Komitien et Louise Esteguet

Décès

Eliane Delan veuve Tixier, Hervé Bourdonnay, Marie-José Eyraud veuve Cousin, Germaine

Schindelholz veuve Jehanne, Claude Archambault, Claude Taillandier, Daniel Eyre, Jean Perrot, Josette Barde veuve Mercury, Claude Nicolas, Roberte Nien veuve Ponroy, Aldja Lebdiri épouse Delande, Souad Saadi, Jean-Yves Biez, Lucette Neuvy épouse Alberti, Gérard Rimaniol, Alice Michaux, Bernard Debost, Claude Denis, Grégoire Semerci, Amazigh Belkhir, Alain Delas, Jeanine Wirotius veuve Champion, Dominique Rolland

FORUM RÉNOV' HABITAT

CINQ BONNES RAISONS DE S'Y RENDRE

Samedi 29 mai, la deuxième édition du forum Rénov' Habitat de Grand Paris Seine Ouest ouvrira ses portes au square Carrier-Belleuse de Sèvres, de 10h à 18h. Présentation.

Organisé par l'Agence locale de l'Énergie et du Climat - GPSO Énergie, le rendez-vous de la rénovation de GPSO accueillera tous les professionnels du secteur : conseillers énergie FAIRE et Habitat Qualité, bureaux d'études, architectes, artisans, entreprises de travaux, banques, ingénieurs financiers, etc.

Que vous soyez propriétaire ou copropriétaire, avancé ou non dans votre projet, le forum Rénov' Habitat peut vous aider : voici cinq bonnes raisons de vous y rendre.

1. Pour discuter de votre projet avec un conseiller spécialisé

Vous débutez un projet de rénovation énergétique mais ne savez pas par où commencer ? Quels sont les postes de travaux à prioriser ? Dans quel ordre faut-il les réaliser ? Quelles sont les aides financières disponibles ?

Des conseillers spécialisés seront à votre disposition pour vous soutenir dans la préparation de votre projet, de façon neutre, gratuite et indépendante.

2. Pour découvrir les différentes offres des entreprises

Votre plan de travaux est établi, mais vous ne savez pas vers quel(s) professionnel(s) vous tourner ? Des professionnels de chaque secteur seront présents : rencontrez-les pour découvrir et comparer leurs différentes offres. Les entreprises présentes sur le forum sont labellisées RGE* et ont été sélectionnées pour leur savoir-faire.

3. Pour discuter des solutions de financement avec un expert

Comment financer son projet, quel montage prévoir ? Quels prêts sont possibles et à quels taux ? Il vous sera possible d'expliquer votre projet à un expert afin de trouver la solution de financement la plus adaptée à votre projet.

4. Pour bénéficier de retours d'expériences ou assister à une conférence

Comment d'autres habitants ont-ils mené à bien leurs projets ? Quelles ont été leurs motivations, difficultés et solutions ? Les retours d'expériences de propriétaires et de copropriétaires sont riches de recommandations et de bonnes pratiques !

Des conférences (aides financières mobilisables, parcours de rénovation global) auront lieu tout au long de la journée et



seront animées par des conseillers énergie FAIRE, pour aborder les principales questions que vous vous posez.

5. Pour vous renseigner sur l'installation d'infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) en copropriété

L'installation d'infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) intéresse des copropriétaires de plus en plus nombreux et suscite des questions : raccordement et accès, puissance à installer, facturation des recharges...

Un espace dédié à l'IRVE en copropriété vous fournira des clés de compréhension et vous permettra de rencontrer des professionnels du secteur. ■

* Reconnu Garant de l'Environnement

Samedi 29 mai, de 10h à 18h

Square Carrier-Belleuse à Sèvres

(entrée au niveau de l'avenue Camille Séé)

Inscription gratuite mais obligatoire sur

<http://bit.ly/forumrenovhabitat-inscription2021>

ou au numéro vert 0 800 10 10 21

Plus d'infos sur <https://forum-renovhabitat.com>

En bref

> Permanences des conseillers énergie à distance

En raison des mesures sanitaires prises par le gouvernement afin d'endiguer l'épidémie de Covid-19, l'Agence locale de l'énergie et du climat GPSO Énergie a dû suspendre ses permanences physiques organisées en mairie.

Les conseillers énergie "FAIRE" restent mobilisés pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique. Ils sont disponibles en visio-conférence, par téléphone ou par mail.

Inscription obligatoire au 0 800 10 10 21 (numéro vert).

Plus d'infos sur <https://gpso-energie.fr>

> Les tutos en ligne de la Maison de la Nature et de l'Arbre

Les activités créatives et écologiques de la Maison de la Nature et de l'Arbre (MDNA) continuent en visio-conférence. Au programme du mois de mai : broderie botanique, ornementales ou comestibles, quelles plantes choisir pour son balcon, la gestion de l'eau au jardin, fabrication de pièges à moustiques, balade thématique...

Retrouvez l'intégralité du programme de la MDNA, les tutos et vidéos sur www.seineouest.fr
Rens. : 0 800 10 10 21 (numéro vert)



SEINE OUEST COMMERCE LA SUBVENTION RÉ-ABONDÉE À HAUTEUR D'UN MILLION D'EUROS

En juin 2020, Grand Paris Seine Ouest a mobilisé 2,5 millions d'euros pour mettre en place Seine Ouest Commerce, une aide financière à destination des commerçants indépendants et professionnels de santé libéraux du territoire, ayant dû fermer leurs portes pendant le confinement.

Suite aux deux périodes de confinement, au printemps puis à l'automne 2020, l'enveloppe de 2,5 millions d'euros a aidé de nombreux commerces de proximité des huit villes de Grand Paris Seine Ouest à poursuivre leur activité : cafés et restaurants, salons de coiffure, boutiques de prêt-à-porter... De fait, le Conseil de territoire a décidé, le 31 mars 2021, de ré-abonder le dispositif Seine Ouest Commerce à hauteur d'un million d'euros.

Qui peut bénéficier de la subvention Seine Ouest Commerce ?

- Les commerçants indépendants, installés dans l'une des huit villes de



COVID-19 : Grand Paris Seine Ouest soutient le commerce de proximité

Jusqu'à 5000€ de subvention
Demande en ligne sur seineouest.fr



GPSO, employant moins de dix salariés et ayant subi une fermeture de leur local de vente en avril 2020

- Les commerçants indépendants, installés dans l'une des huit villes de GPSO, employant moins de 20 salariés et ayant subi une fermeture de leur local de vente en novembre 2020
- Les professionnels libéraux de santé ayant subi une fermeture de leur cabinet en avril 2020

L'aide financière Seine Ouest Commerce peut atteindre jusqu'à 2 500 € par bénéficiaire.

Les subventions sont cumulables pour les commerces de moins de dix salariés ayant fermé en avril et en novembre 2020.

Comment demander la subvention Seine Ouest Commerce ?

Les conditions détaillées d'attribution de la subvention Seine Ouest Commerce et le formulaire de demande en ligne sont disponibles sur le site www.seineouest.fr/seine-ouest-commerce ■

Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 1^{er} juin 2021.

CLIQUEZ, RÉNOVEZ, ÉCONOMISEZ !



SEINE OUEST RÉNOV' LE GUICHET UNIQUE DE GPSO POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITATION

Vous résidez dans l'une des huit villes de GPSO et souhaitez engager des travaux de rénovation énergétique : des conseillers sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches. Que ce soit dans votre appartement, votre maison ou dans les parties communes de votre copropriété, la rénovation énergétique présente de nombreux avantages : amélioration du confort en toute saison, réduction de sa consommation énergétique, valorisation de votre patrimoine, baisse des émissions de CO₂...

Des spécialistes pourront vous aider à affiner votre projet, à trouver des professionnels qualifiés ou encore à mobiliser les différentes aides financières existantes, en fonction de votre situation et des travaux ciblés.

Depuis plus de dix ans, afin d'encourager la réalisation de projets de rénovation énergétique, GPSO met à disposition des habitants des solutions d'accompagnements et des aides financières. En 2020, ce sont ainsi près de 600 habitants, propriétaires et copropriétaires, qui ont été suivis dans leurs démarches. ■

Plus d'infos sur www.seineouest.fr/renovation-energetique





1. Les Chavillois ont du cœur ! Un grand merci aux associations, aux nombreux bénévoles et à toutes les personnes qui ont participé à la grande collecte alimentaire organisée le 13 mars, en partenariat avec la Ville de Chaville. 4,5 tonnes de denrées ont été récoltées pour les bénéficiaires du Relais chavillois et du Secours Populaire. Cette grande opération, mêlant logistique, organisation et "huile de coude", a rassemblé les bonnes volontés de plusieurs associations locales : le Secours Catholique, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, le Secours Populaire de Chaville, la Croix-Rouge française de Chaville, les Scouts et Guides de France, les Scouts unitaires de France, la Croix Bleue des Arméniens de Chaville, la CAAPE et le Rotary Club de Chaville.

2. Anne Clerc, préfète déléguée pour l'Égalité des chances dans les Hauts-de-Seine, a visité l'espace France Services situé à l'hôtel de ville, le 19 mars. Elle était accompagnée de Brigitte Pradet, conseillère municipale.

3. Cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme, le 11 mars à l'hôtel de ville, en présence d'Hervé Lièvre, 1^{er} adjoint au maire, et d'élus de la municipalité.

4. Fidèle à ses objectifs de soutenir les actions locales en cette période difficile, le Rotary Club de Chaville a remis un chèque au Relais chavillois de l'épicerie sociale, le 19 mars. Ce don a permis l'achat d'une armoire réfrigérée et d'un présentoir à légumes, améliorant ainsi le stockage des denrées alimentaires.

5. Merci à la Croix-Rouge française de Chaville qui a fait don, fin mars, de 82 flacons de gel hydroalcoolique aux écoles maternelles et élémentaires de Chaville.

6. Lors de la collecte d'équipements électriques et électroniques organisée le 20 mars square de l'Église, près de 200 Chavillois se sont déplacés pour recycler leurs appareils. 1115 kg ont ainsi été collectés. Merci pour votre geste citoyen, solidaire et utile pour l'environnement !

7. Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le 19 mars, au cimetière de Chaville.

8. Les jeunes Chavillois ont du talent ! À l'occasion de son édition 2021 sur le thème du désir, Le Printemps des Poètes proposait aux élèves, de la 6^e à la Terminale, un concours de réécriture de vers du poème *Le Lai du chèvrefeuille* de Marie de France. Bravo à Anaïs, élève de 4^e du collège Jean Moulin de Chaville, dont la réécriture de ces vers a reçu le prix "Poème préféré des enseignants - Collège", ainsi qu'à M^{me} Offredo professeur de français, dont deux classes de 4^e ont participé à ce concours !



1

1

1

2

3

4

5

6

7

8



Amour passionné ne pouvait s'achever ;
 Nous nous aimons tel le chèvrefeuille ;
 Accroché sans pouvoir se séparer
 Au coudrier. Cet amour si précieux ;
 Je le veux sans tarder ;
 Sans vous je ne fais que ramper ;
 Je veux juste vous retrouver ;
 Sans ce magnifique amour tant espéré ;
 J'ai tendu mes deux mains ;
 Pour vous agripper et ne plus jamais vous lâcher ;
 Ni vous sans moi, ni moi sans vous.

OPÉRATION COUDRIER



ANAÏS / 4^e
 Collège Jean Moulin / Chaville
 Classe d'Alexandra Offredo



SERVICES FUNÉRAIRES

- ORGANISATION D'OBSÈQUES
- PRÉVOYANCE
- MONUMENTS

31 23
OBSÈQUES*



1366, av. Roger Salengro
à CHAVILLE
01 47 50 50 66 - pfg.fr

* Appel gratuit depuis un poste fixe. Hab. 20-92-0080

Senior Compagnie

Plus qu'une aide, une compagnie

Réseau national spécialiste du grand âge et du handicap.
10 ans d'expertise dans le maintien à domicile.

Services à la personne / Maintien à domicile

Nos Assistant(e)s de vie sont là pour vous accompagner dans votre quotidien : aide aux courses, à la toilette, à l'entretien du logement, à la préparation de repas, ...



Prestations
7j/7
24h/24

Issy-les-Moulineaux - Sèvres - Meudon
Chaville - Saint-Cloud - Ville-d'Avray
Vanves - Malakoff - Montrouge

50%
de réduction
ou crédit
d'impôt*

49 avenue Victor Cresson
92130 Issy-les-Moulineaux
01 55 95 05 25

* Dans les conditions posées par l'art. 199 sexdécies du CGI, sous réserve de modification de la législation.

www.senior-compagnie.fr

ALAIN K
IMMOBILIER

Agence Digitale
Siège social :
4 rue du Pavé des Gardes
92370 Chaville



CHAVILLE RIVE GAUCHE



Dans résidence de standing de 2002 face à la forêt domaniale de Meudon, au 3^{ème} étage avec ascenseur, appartement de 4 pièces en parfait état de 93.5m² loi Carrez comprenant : entrée avec placard, beau séjour double de 40m² avec balcon de 7m² sans vis-à-vis exposé sud-est, cuisine équipée, 2 chambres (possibilité 3), salle de bains, salle d'eau, dégagement avec placard, wc séparé. Au sous-sol (accès direct par ascenseur), cave, place de parking. A dix minutes à pied de toutes les commodités. DPE : C/D

575.000 € HAI

CHAVILLE RIVE GAUCHE



A proximité du centre-ville et des gares (Rive-Gauche et Rive-Droite), maison construite en 1991 sur trois niveaux (surface d'environ 224m²) sur terrain de 468m². RDC : 3/4 pièces, salle de bains avec wc, buanderie. RDJ : grand séjour 50m² avec cheminée en pierre, chambre 14m² avec placards, cuisine, salle de bains, wc séparé. Le séjour donne sur une grande terrasse de plus de 90m² exposée sud avec véranda. 1^{er} étage : 2 chambres dont 1 avec placard (28 et 10,5m²), salle de bains avec wc. L'ensemble est dans la verdure. Grand garage d'environ 80m² avec pièce (ex. cave). Aire de stationnement plusieurs véhicules. Nombreuses possibilités d'aménagements notamment pour un usage mixte. DPE : C/D

899.000 € HAI

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 20h00
Tél. 06 18 70 97 23

www.alainkimmobilier.com

Qualibat, RGE, NF, écoréha, FCA

ISOLATION & RAVALEMENT

DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES

SCEAUX 01 41 87 08 25

MA PRIME RENOV' Aide à la rénovation énergétique

Les impeccables
Faciliter la vie



Aide à la personne
agée à domicile
24h/24

01 46 26 25 46
www.lesimpeccables.fr

Chaville - Meudon - Sèvres

Pharmacies de garde

En mai

Samedi 8

Pharmacie du Parc
29, Grande Rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 00 44

Dimanche 9

Pharmacie de l'Église
3, rue de Sèvres à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 50 43 10

Jeu 13

Pharmacie du Coteau
16, rue de Ville-d'Avray à Sèvres • Tél. : 01 45 34 47 10

Dimanche 16

Pharmacie Carnot
18, rue Carnot à Chaville • Tél. : 01 41 15 13 29

Dimanche 23

Pharmacie des Écoles
667, avenue Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 48 98

Lundi 24

Pharmacie Sarran
1403, avenue Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 41 53

Dimanche 30

Pharmacie Siboni
124, Grande Rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 00 02

En juin

Dimanche 6

Pharmacie de la Pointe
2025, avenue Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 40 80

Dimanche 13

Pharmacie du Centre
5, rue Pierre Midrin à Sèvres • Tél. : 01 46 26 95 13

Les pharmacies de garde sont annoncées sur la page Facebook de Chaville www.facebook.com/chaville et le site de la Ville www.ville-chaville.fr

Installation

Ghislaine Eustache, éducatrice spécialisée libérale, propose ses services de soutien à la parentalité : accompagnement et relais parental à domicile, écoute téléphonique, café partagé en visio.

Rens. : 06 95 19 44 11 ou par courriel contact@pageparents.fr
Plus d'infos sur <https://pageparents.fr>

Vos questions sur le handicap

Contactez le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS) au 01 41 15 40 87.

Urgences

Pompiers : 18.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 : liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 :

01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu)
ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes :

urgences, rue Lauer à Saint-Cloud
Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 :

08 36 68 99 33.

Service de taxi et moto taxi :

01 47 50 48 01 ou 06 07 18 66 18.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. Grand Paris Seine Ouest débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur

le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarches&Infospratiques/Urbanisme & environnement / Propreté / Collecte des déchets").

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

• Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syctom (agence métropolitaine des déchets ménagers) en demandant votre badge d'accès sur le site www.syctom-paris.fr

Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au samedi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30, le dimanche de 9h à 12h30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30.

À noter : en raison des conditions sanitaires particulières liées à l'épidémie de Covid-19, les horaires de la déchèterie ont été adaptés. Consultez le site www.seineouest.fr avant de vous y rendre.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Rens. au 0 977 431 003, à decheteries@syctom-paris.fr ou sur le site www.syctom-paris.fr

Plus d'infos au 0 800 10 10 21 et sur www.seineouest.fr (rubrique "Vos services / Vie quotidienne / Déchets").

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédaction en chef : Stéphanie Riet / Rédaction : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Anna Paspire et Stéphanie Riet / Photos : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Thierry Gougenot, Franck Parisis, Anna Paspire, Stéphanie Riet et services municipaux / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11 000 ex. Dépôt légal : mai 2021. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : juin 2021. Photo de couverture : © Franck Parisis / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 45 14 14 40 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40 ou par courriel communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92 370 Chaville.

NOUVEAU À CHAVILLE

VILLA LOUVOIS

33, AVENUE ROGER SALENGRO



DÉCOUVREZ UNE NOUVELLE ADRESSE INTIMISTE ENTRE VILLE ET FORÊT

- À 650 m* de la forêt de Fausses-Reposes
- À proximité immédiate de la crèche et des écoles
- De beaux appartements du studio au 4 pièces
- Balcons, loggias, terrasses et jardins privatifs**
- Des prestations de qualité

**TRAVAUX
EN COURS**

ESPACE DE VENTE SUR SITE

33-43, avenue Roger Salengro 92330 Chaville

06 01 05 10 37
01 44 30 48 66
groupe-accueil-immobilier.com

GROUPE 
ACCUEIL immobilier

Opposition – Chaville demain

HAUSSE DES TARIFS, LA FAMILLE ET L'ENFANCE EN PREMIÈRE LIGNE

Nous le pressentions à la lecture des Orientations budgétaires de la majorité, nous en avons désormais la confirmation, la famille et l'enfance ne s'annoncent pas comme des priorités.

En quelques mois, nous apprenons la fermeture de la PMI, la fermeture prochaine de l'une des deux dernières crèches publiques de la ville et la réduction des budgets de sorties scolaires et d'achats de fournitures. A cela s'ajoute, à compter de septembre 2021, l'augmentation des tarifs périscolaires et de la cantine respectivement de 5% et de 15%.

Le budget de la ville est-il en crise ? Le Maire nous assure que non, le budget de fonctionnement 2020 s'est soldé par un résultat positif de 2,7M€, année du Covid. Bien heureusement d'ailleurs car cette somme permettra d'éponger les surcoûts de la construction des écoles Anatole et Iris, dont la facture s'élève à 10,7M€, supérieure de 50% au devis d'origine établi par le cabinet d'architectes, dont les honoraires cumulés dépassent à eux seuls 1,2M€.

Mais alors comment expliquer une telle évolution ? Trois constats : ces hausses de prix s'inscrivent dans un mouvement général de hausse des tarifs des services publics (repas séniors, activités culturelles, cimetières...) ; ces hausses interviennent l'année suivant l'élection après plusieurs années de stabilité ; ces hausses touchent toutes les catégories de revenus dans les mêmes proportions.

Pour les observateurs avertis, ces décisions traduisent une nécessité en même temps qu'un choix politique. Depuis plusieurs années, la commune équilibre son budget en vendant son patrimoine. Cette politique touche à sa fin, il n'y a bientôt plus rien à vendre, rendant nécessaire la recherche de nouvelles recettes de fonctionnement. Or c'est là que l'orientation politique intervient. Plutôt que de faire le choix du service public et de la mutualisation des dépenses, dans une période qui appelle cohésion et solidarité, notre Maire choisit de faire payer l'utilisateur et de privatiser ce qui peut l'être.

Ce choix il faudra l'assumer au moment où les conséquences sociales et économiques succéderont à la crise sanitaire. Nous saurons le lui rappeler.

Groupe Chaville Demain

Thierry Besançon, Isabelle Coste, Cédric Turini, Catherine Fresco
chaville.demain@gmail.com

Opposition – Vivons Chaville

HAUSSE DE TARIFS ET BAISSÉ DU SERVICE PUBLIC

Le contexte d'incertitudes, sanitaires, économiques, sociales, et l'urgence à lutter contre les conséquences du réchauffement climatique auraient exigé un budget 2021 à la hauteur des enjeux. Les choix annoncés ne nous satisfont pas : fermeture de la crèche des Petits Chênes, il y avait 50 berceaux (places) en 2014, 3 ont été supprimés en 2015, 27 le seront d'ici septembre 2023, les 20 restants seront réaffectés dans d'autres établissements. Avec la fermeture de la crèche Marivel, lors de la dernière mandature, c'est bien 40 berceaux, soit une crèche municipale, entière qui disparaît. Ce n'est pas la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) prévue en remplacement qui offrira les mêmes services et commodités aux familles. C'est tout le service public de la petite enfance qui fait les frais de cette politique.

Il y a 21 agents publics dans cette crèche, il est prévu de n'en garder que 9.

Moins d'agents publics, moins de service public.

Ce n'est pas ce que souhaitent les chavilloises et les chavillois ! L'annonce de la hausse de tous les tarifs (restauration scolaire, activités culturelles, services aux séniors, et même les places au cimetière !) va impacter durement beaucoup de familles, qui avaient entendu dire, pendant la campagne municipale, qu'il n'y aurait pas d'augmentation des impôts... Certes les impôts fonciers n'augmentent pas, mais tous les services proposés par la municipalité, si !

Par ailleurs, notre groupe a alerté la municipalité sur la vente en cours des locaux abritant la brasserie de La Pointe. Après l'achat par le même propriétaire des bâtiments de MIDAS, nous craignons un nouveau projet immobilier.

NOUS PROPOSONS

Une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), afin de permettre à la ville de protéger les commerces qui contribuent à la vie du quartier et de ses habitants.

Ariane Ackermann, Rodolphe Barbier, Monique Couteaux, Jonathan Denuit
vivonschavilleensemble@outlook.fr

Visitez notre page Facebook Vivons Chaville Ensemble !

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la commune.

Règlement intérieur du Conseil municipal, chapitre 7 "Modalités d'expression des élus de l'opposition dans le bulletin municipal d'informations générales"

Un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans les bulletins d'information générale diffusés par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement.

Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante :

- l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ;

BUDGET 2021 : DES ENGAGEMENTS TENUS

Pas d'augmentation des impôts, des dépenses maîtrisées, une capacité d'autofinancement préservée.

Ce sont les éléments les plus marquants du budget 2021 adopté par le Conseil municipal le 29 mars dernier.

Ces caractéristiques nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance malgré un contexte plein d'incertitudes.

Tous les projets évoqués lors de la campagne électorale sont inscrits dans ce budget, que ce soit dans le domaine scolaire avec l'achèvement de la réhabilitation de notre patrimoine et la réalisation d'une cuisine centrale ou celui de la santé où nous pouvons répondre aux besoins actuels des Chavillois.

La transition écologique, avec l'amorce du budget climat, est le fil rouge de ce budget dont l'exécution reposera en bonne partie sur la participation des Chavillois eux-mêmes, grâce à la mise en œuvre de nouveaux outils de démocratie participative.

Un premier budget réussi pour la nouvelle majorité !

Paolo Antonio, Michel Bès, Jacques Bisson, Doriana Chevrier, Walid Feghali, Julie Fournier, Marc Girondot, Bérengère Le Vasseur, Hervé Lièvre, Anne-Louise Mesadieu, Nathalie Nicodème-Saradjian, Hubert Panissal, Brigitte Pradet, Annie Ré, Cindy Schweitzer, Armelle Tilly, Patrick Truelle

aimerchaville@gmail.com

LOGEMENT : VERS UNE ÉCOLOGIE SOCIALE

En 2019, Chaville disposait de 2372 logements sociaux, soit un taux 25,4 % du parc résidentiel conformément à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (loi SRU). Cet engagement est une fierté et une chance pour notre ville car cela favorise la diversité et le lien social. Avec la protection des zones pavillonnaires, encore renforcée lors de la dernière modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), il ne sera possible de maintenir ce niveau d'engagement qu'en développant de manière maîtrisée l'offre de logement sur les espaces déjà denses, en particulier sur l'avenue Roger Salengro.

Avec presque 850 demandes de logement social en attente, représentant en moyenne plus de 4,5 années de patience avant de pouvoir enfin bénéficier d'un appartement, le développement du logement social à Chaville n'est pas une option mais bien un devoir. Notre groupe s'engage, avec la municipalité, pour intégrer de manière harmonieuse de nouveaux logements sociaux dès que des opportunités de requalification du patrimoine bâti sont possibles, tout en appliquant les exigences écologiques et sociales fortes qui sont en préparation dans l'atelier participatif sur l'urbanisme. Nous sommes par exemple favorables à ce que les logements sociaux soient répartis dans les nouvelles résidences plutôt que séparés dans une cage d'escalier spécifique.

Ces nouvelles opérations permettent également la résorption de l'habitat insalubre et vétuste. Notre ville compte encore 25 logements en situation d'insalubrité qu'il faudra rénover ou transformer.

Au-delà, nous travaillons, avec les bailleurs sociaux de la ville, à l'amélioration et la requalification du parc existant, sans forcément démolir. Sur une partie importante du patrimoine social, des efforts significatifs pour l'isolation thermique des bâtiments sont nécessaires. Il s'agit, au-delà du bien-être légitime des locataires, là encore d'un objectif social et écologique.

Nous souhaitons également que les locataires du parc social de Hauts-de-Seine Habitat soient associés par exemple à la rénovation du Parc François Mitterrand et aux autres aménagements qui les concernent.

Notre équipe s'engage à vos côtés pour faire avancer l'écologie sociale et solidaire.

Isabelle Chayé-Mauvarin, Éric Chenu, Isabelle Dorison, Pierre Dubarry de la Salle, David Ernest, Mélanie Lallement, Luc Mauvarin, Corinne Savary, Nicolas Tardieu
groupeceaucm@ville-chaville.fr

- l'espace est spécifiquement dédié à ces élus ;
- l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ;
- le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes ni aux bonnes mœurs. Dans ce cas, le maire, en qualité de directeur de la publication, peut exiger la modification du texte sous peine de non-publication ;
- aucune image ou photographie n'est admise ;
- la municipalité se réserve un droit de réponse.

La tribune de chaque groupe est également publiée dans un espace dédié sur le site Internet de la Ville.
www.ville-chaville.fr rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le maire et les élus / Les tribunes politiques"

APPARTEMENTS & MAISONS



L'IMMOBILIER AUTREMENT
DE VERSAILLES A PARIS

1845 Av. Roger Salengro - 92370 CHAVILLE - 01 41 15 04 05
chaville@appartementsetmaisons.fr - www.appartementsetmaisons.com